



Préavis au Conseil communal

Budget 2024

Municipalité

M. Daniel Besson, Municipal Ressources et cohésion

N°18/2023

Préavis adopté par la Municipalité le 09 octobre 2023

Commentaire général	2 - 14
Comptes de fonctionnement	15
Résultat du budget - récapitulation	16
1 Administration générale	17 - 19
2 Finances	20 - 21
3 Domaines et bâtiments	22 - 31
4 Travaux	32 - 35
5 Instruction publique et cultes	36 - 38
6 Sécurité publique	39 - 40
7 Sécurité sociale	41
Charges et revenus par nature	42 - 48
Situation des emprunts	49 - 50
Prévision des amortissements	51 - 53
Budget 2024 STEP	54 - 57
Budget 2024 SDIS La Mère	58 - 62
Commentaires complémentaires	63 - 79

Commentaire général

Les faits marquants du budget 2024

Bien que des défis subsistent pour parvenir à l'équilibre financier, les efforts déployés dans le cadre de l'élaboration du budget 2024 afin de maîtriser les dépenses reflètent un engagement constant de la part de la Municipalité et des services communaux en faveur d'une gestion financière responsable et efficace.

Cette fois-ci c'est parti : le développement de la commune débute véritablement et il est impératif que les infrastructures suivent le rythme. Le dimensionnement de l'administration et les dépenses d'investissement sont déjà en cours, même si la croissance de la population que nous connaissons ces prochaines années a été moindre au cours des trois derniers exercices.

Un budget d'investissement de CHF 28'645'000.- est prévu pour 2024. Ce dernier comprend des montants déjà en partie alloués par le Conseil communal. Des investissements substantiels seront également proposés à l'avenir. Il est par ailleurs important de noter que la dette a été réduite de CHF 6 millions en 2022, atteignant le montant de CHF 50 millions. Cette diminution, combinée à des emprunts retardés, laisse une marge significative avant d'atteindre le plafond d'endettement fixé à CHF 120'000'000.-.

Le budget affiche un déficit de CHF 4'919'943.-. Le solde net des péréquations a baissé de 7.41% par rapport au budget 2023, bien qu'il demeure élevé (plus de CHF 675'000.-) comparé aux comptes 2022. Malgré cela, la Municipalité continue d'attacher la plus grande importance aux notions de qualité et de durabilité dans le cadre de toutes les politiques qu'elle mène, que ce soit en matière de mobilité, d'environnement, de travaux ou de constructions. La cohésion et la solidarité entre les générations sont également des préoccupations chères à la Municipalité. Par ailleurs, la Municipalité entend réduire la taxe forfaitaire sur les déchets, autant pour les particuliers que pour les entreprises.

Le renforcement en personnel de l'administration se poursuit afin de faire face au développement. Chaque nouveau poste est soumis à une évaluation minutieuse, cette expansion s'avérant essentielle pour gérer un volume croissant de tâches, de plus en plus complexes, souvent imposées par les directives du Canton et l'évolution de la législation. De plus, la Municipalité a fait le choix d'internaliser un certain nombre de prestations afin d'en conserver la maîtrise ainsi qu'une meilleure coordination entre les projets.

La pause estivale a été marquée par un événement majeur : le Tribunal fédéral a rejeté le recours d'un propriétaire contre la taxe sur les équipements communautaires (TEC). Par conséquent, un revenu exceptionnel de l'ordre de CHF 4'000'000.- est anticipé pour l'année 2024. Sur ce montant, CHF 200'000.- seront versés au Canton et CHF 3'800'000.- seront alloués au fonds destiné à financer les équipements communautaires. Selon le règlement en vigueur, cette taxe ne peut être utilisée que pour soutenir la réalisation ou l'acquisition d'équipements publics. À noter que la TEC n'influence pas le résultat de fonctionnement (équivalence des charges et revenus), ces liquidités supplémentaires permettront de repousser la nécessité de contracter de nouveaux emprunts.

Si le déficit prévu de CHF 4'919'943.- est confirmé lors de la clôture des comptes 2024, il pourra être compensé par les fonds propres générés par les excédents des années antérieures. En effet, le capital au 31 décembre 2022 se monte à CHF 34.26 millions. Il est essentiel de relever que la marge d'autofinancement reste positive de CHF 4.28 millions malgré le déficit présenté.

Résultat

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart en %	
				B24/B23	B24/C22
Charges	70'077'802	64'274'474	60'550'114	9.03	+15.74
Revenus	65'157'859	61'167'086	63'917'778	+6.52	+1.94
Excédent de charges/revenus (-)	4'919'943	3'107'388	-3'367'664		

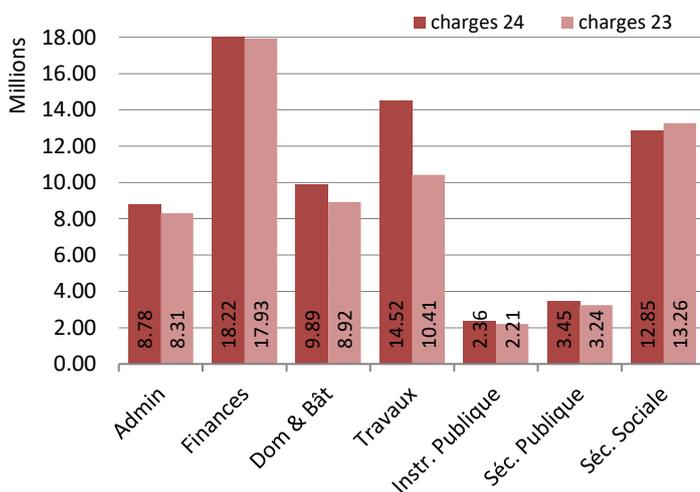
Autofinancement

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Résultat de l'exercice	-4'919'943	-3'107'388	3'367'664
+ Amortissements	5'782'313	5'057'596	5'646'270
+ Attributions aux fonds	4'013'000	1'013'060	1'298'831
- Prélèvements aux fonds	-587'162	-1'334'270	-3'497'993
Autofinancement	4'288'208	1'628'998	6'814'772

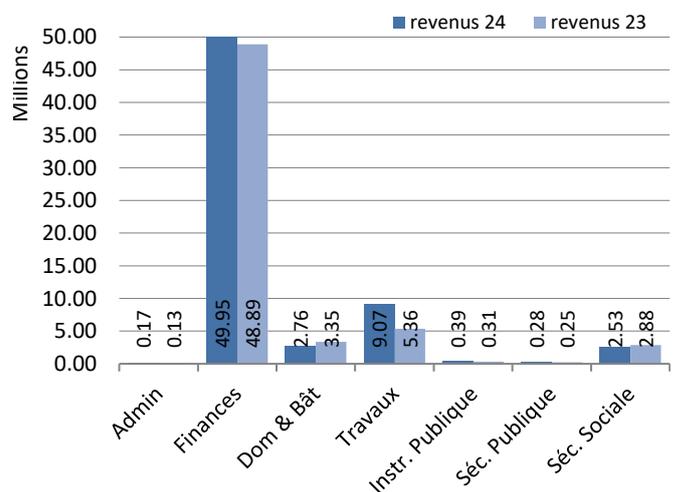
Résultat par fonction

Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Ecart	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	En CHF	En %
Administration	8'782'060	170'800	8'308'500	129'500	432'260	5.28
Finances	18'219'970	49'954'258	17'927'873	48'889'462	-772'699	2.50
Dom. & bâtiments	9'890'630	2'759'680	8'922'040	3'350'110	1'559'020	27.98
Travaux	14'524'022	9'072'402	10'410'730	5'360'570	401'460	7.95
Instruction publique	2'359'350	390'080	2'207'720	311'590	73'140	3.86
Sécurité publique	3'447'916	277'700	3'236'697	245'000	178'519	5.97
Sécurité sociale	12'853'854	2'532'939	13'260'914	2'880'854	-59'145	-0.57
Totaux	70'077'802	65'157'859	64'274'474	61'167'086	1'812'555	
Excédent		4'919'943		3'107'388	1'812'555	
Totaux	70'077'802	70'077'802	64'274'474	64'274'474		

Budget 2024 charges par fonction



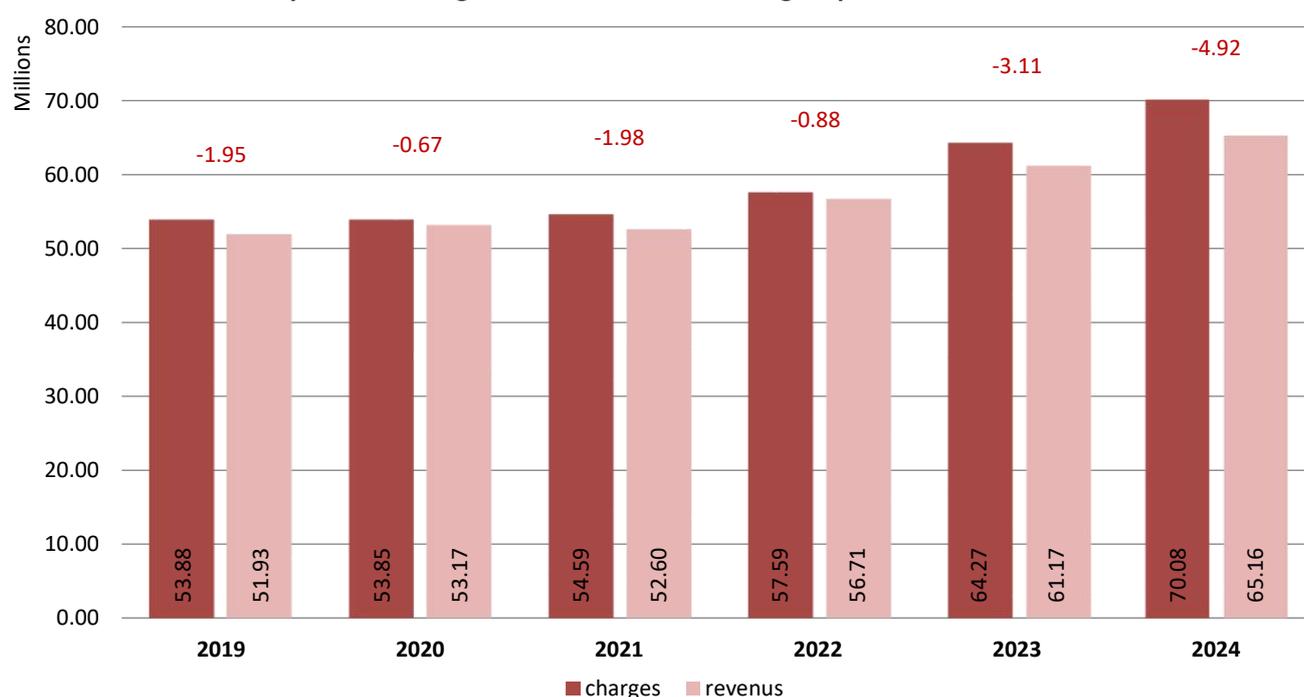
Budget 2024 revenus par fonction



Résultat par nature

Comptes	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart en %	
				B24/B23	B24/C22
Charges	70'077'802	64'274'474	60'550'114	9.03	15.74
Autorités et personnel	12'362'660	11'167'830	9'684'884	10.70	27.65
Biens, services, marchandises	11'004'400	10'011'520	8'376'685	9.92	31.37
Intérêts passifs	706'000	600'000	367'153	17.67	92.29
Amortissements	6'102'313	5'407'596	5'883'611	12.85	3.72
Rbts et subv. collectivités	31'744'679	32'344'278	31'542'181	-1.85	0.64
Aides et subventions	2'557'010	2'242'840	1'776'887	14.01	43.90
Attributions aux fonds spéciaux	4'013'000	1'013'060	1'298'831	296.13	208.97
Imputations internes	1'587'740	1'487'350	1'619'882	6.75	-1.98
Revenus	65'157'859	61'167'086	63'917'778	6.52	1.94
Impôts	41'061'000	40'074'000	40'030'909	2.46	2.57
Patentes, concessions	375'000	340'000	367'706	10.29	1.98
Revenus du patrimoine	1'494'420	1'467'500	1'407'706	1.83	6.16
Taxes, émoluments, produits des ventes	8'215'060	4'467'860	5'010'340	83.87	63.96
Parts à des recettes cantonales	1'203'500	1'202'000	1'054'560	0.12	14.12
Participations et rbts collectivités	10'277'477	10'541'786	10'687'061	-2.51	-3.83
Autres participations et subventions	356'500	252'320	241'622	41.29	47.54
Prélèvements sur fonds spéciaux	587'162	1'334'270	3'497'993	-55.99	-83.21
Imputations internes	1'587'740	1'487'350	1'619'882	6.75	-1.98

Comparaison charges/revenus/résultats budgets période 2019-2024



Charges de fonctionnement

Les **écarts principaux** entre le budget 2024 et le budget 2023, relatifs aux comptes par nature, sont évoqués ci-dessous. Les commentaires des dicastères en fin de brochure renseignent de manière plus détaillée.

30	Autorités et personnel	CHF	1'194'830.00
300	Autorités et commissions	CHF	7'380.00
301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	908'400.00
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	CHF	1'000.00
303	Assurances sociales	CHF	80'820.00
304	Caisse de pensions et prévoyance	CHF	108'910.00
305	Assurance accidents et maladie	CHF	35'190.00
306	Indemnisation et remboursement de frais	CHF	13'000.00
308	Personnel intérimaire	CHF	0.00
309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	40'130.00

Les charges salariales évoluent à la hausse entre les budgets 2024 et 2023 avec une progression de CHF 1'194'830.- (+10.70%). Le taux d'indexation des salaires se monte à 2%. Les équivalents temps plein (ETP) supplémentaires nécessaires pour accompagner le développement se montent à 8.61 pour des postes pérennes et 3.90 pour des postes à durée déterminée (voir tableau ci-dessous). Les primes d'assurances accident et maladie (305) et autres charges des autorités et du personnel (309) croissent respectivement de CHF 35'190.- et CHF 40'130.-. Ce dernier montant comprend également les frais de formation.

Effectif du personnel communal - écarts entre les budgets 2023 et 2024

	Total en "ETP"
Personnel prévu au budget 2023	84.91
Augmentation pérenne (CDI)	+8.61
Augmentation durée déterminée (CDD)	+3.90
Personnel prévu au budget 2024	97.42

Compte par fonction	Commentaires	Ecart 23/24	
		pérenne	CDD
130 Administration générale	Augmentation du taux d'une collaboratrice au Service des finances	+0.10	
	Stagiaire premier emploi en communication		+1.00
	Stagiaire pour la mise en place de "MCH2" (2 mois sur 2024)		+1.00
150 Affaires culturelles, loisirs	Création d'un poste de secrétariat pour la cohésion sociale ainsi que les tâches déléguées par le canton pour les écoles.	+0.50	
	Stagiaire au pôle animation		+0.60
	Auxiliaire SEJL		-0.30
	Augmentation du taux du poste de Chef de service en prévision du recrutement suite au départ du titulaire au 31.12.2023	+0.20	
190 Informatique	Création d'un poste d'assistant informaticien	+0.80	
310 Environnement	Renforcement du service au niveau environnemental	+1.00	
	Renforcement du secrétariat	+0.60	
	Renforcement de l'équipe de paysagistes suite à une réorganisation entre les équipes espaces verts et voirie.	+0.20	
350 Bâtiments	Poste de responsable de projet construction sur 3 ans		+0.80
	Création d'un poste d'agent-e d'exploitation 1 ETP et d'un poste d'agent-e d'exploitation auxiliaire 1 ETP dans le cadre de la réouverture du Mottier B à la rentrée 2024.	+2.00	

	Augmentation du taux d'une agente d'exploitation auxiliaire suite au départ de la titulaire.	+0.025	
3505 Complexe sportif du Mottier	Adaptation du taux des gardes de bain en lien avec la projection d'ouverture 2024 de la piscine.	-0.04	
420 Urbanisme	Renforcement du secrétariat durant l'année 2023 suite au départ de la titulaire.	+0.30	
	Engagement d'une cheffe de projet selon préavis N° 08/2023	+0.60	
421 Développement durable	Baisse du taux d'activité de la déléguée à l'énergie par rapport au budget 2023.	-0.10	
430 Travaux	Renforcement du secrétariat	+0.50	
	Augmentation du taux du poste de conducteur de travaux	+0.20	
	Stagiaire premier emploi		+0.80
450 Ordures - déchets	Différence due à la projection du nombre d'heures des collaborateurs de la déchèterie de la Viane.	+0.07	
	Renforcement à la déchèterie de Manlout le samedi	+0.20	
550 Médiathèque	Renforcement du poste d'auxiliaire afin d'élargir les horaires d'ouverture au public.	+0.30	
610 Police administrative	Création d'un poste d'assistant de sécurité publique	+1.00	
630 Police sanitaire	Le nombre d'heures de la contrôleuse champignons est très aléatoire d'une année sur l'autre. Le montant est basé sur les heures effectives 2022.	+0.16	
Augmentation totale		+8.61	+3.90

31	Biens, services, marchandises	CHF	992'880.00
310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	93'500.00
311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	60'050.00
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	52'100.00
313	Autres fournitures et marchandises	CHF	59'400.00
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	310'200.00
315	Entretien d'objets mobilier et d'installations techniques	CHF	-1'700.00
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	-111'000.00
317	Réceptions et manifestations	CHF	55'500.00
318	Honoraires et prestations de services	CHF	464'530.00
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	CHF	10'300.00

Dans cette rubrique, l'augmentation cumulée des postes représente 9.92%, elle est en partie liée au développement, à la croissance de l'administration et de ses prestations. Si les charges d'énergie (312) progressent de 5.47%, les équipements, publications, communication et promotion (310) augmentent de 35.04% et l'entretien des immeubles, routes et territoire (314) de 9.85%. Les honoraires et prestations de services enregistrent une hausse de 13.93%. Cette augmentation est due principalement aux prestations de tiers pour le suivi de la mise en œuvre des secteurs à bâtir du SAF (Préavis N° 01/2023), la couverture des frais de travaux géométriques du remaniement parcellaire ainsi que des frais d'études. Dans la continuité des exercices précédents, l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, routes, places publiques, etc.) doit être le plus régulier possible au risque de devoir entreprendre des travaux plus importants par la suite. Les services techniques gèrent un plan d'entretien par ordre de priorités.

32	Intérêts passifs	CHF	106'000.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	CHF	108'000.00
329	Intérêts rémunérateurs sur impôts	CHF	-2'000.00

Après une réduction de l'endettement de CHF 15 millions sur la période 2019-2022, les investissements reprennent une cadence soutenue. Dans ce contexte, la dette devrait augmenter pour atteindre le montant de CHF 66 millions au 31 décembre 2024. Un emprunt de six millions au taux de 1.59% arrivera à échéance en

novembre 2024 La Municipalité continue de lisser les échéances d'emprunts dans le temps afin d'éviter qu'une prochaine remontée des taux ne prêterite trop brusquement les finances communales. Un taux moyen de 2% est pris en compte pour le calcul des nouveaux emprunts.

33	Amortissements	CHF	694'717.00
330	Amortissements du patrimoine financier	CHF	-30'000.00
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	724'717.00

Les charges d'amortissements se calculent en fonction de la durée de vie des biens. Cette dernière est par ailleurs précisée lors de chaque préavis déposé au Conseil communal. La variation des amortissements dépend donc des préavis nouvellement bouclés et de ceux entièrement amortis. Les amortissements du patrimoine administratif augmentent de 14.33%, principalement avec la première tranche d'amortissement des travaux de transformation et surélévation du Collège du Mottier B (CHF 805'000.-). S'agissant du patrimoine financier, le montant des défalcatons (abandons de soldes) d'impôts des années antérieures, selon décisions de l'Administration cantonale des impôts diminue de 8.57%.

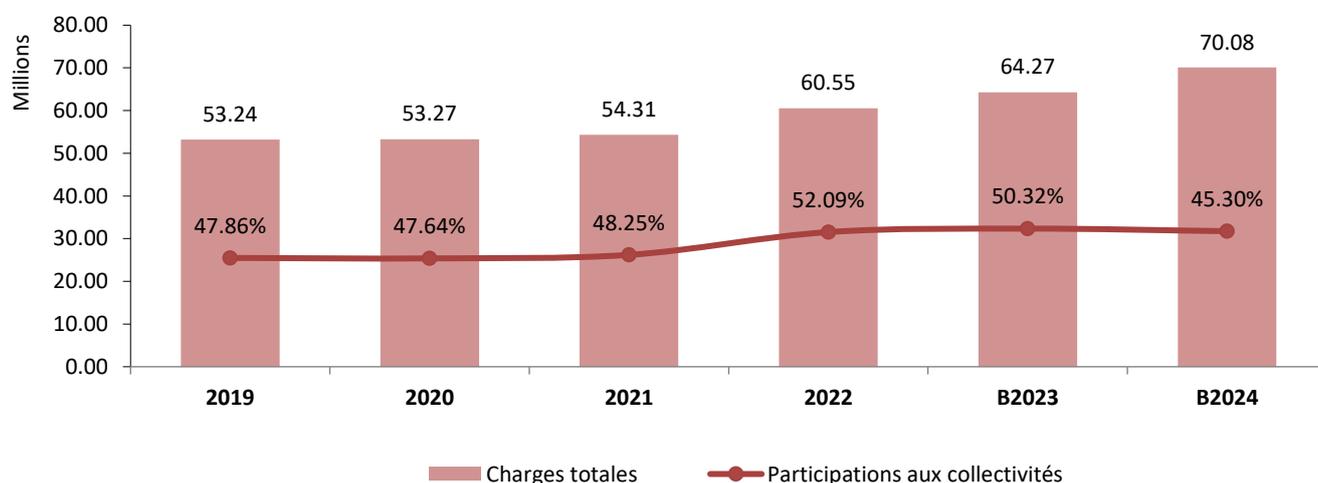
35	Remboursements, participations et subventions aux collectivités	CHF	-599'599.00
351	Canton	CHF	-984'456.00
352	Communes et associations de communes	CHF	384'857.00

Cette rubrique est composée pour l'essentiel de nos participations aux charges de péréquation ainsi qu'aux associations intercommunales (Police, SDIS, STEP et ORPC) mais également à la couverture du déficit des transports publics et du Centre sportif de Malley (CSM). Les variations les plus importantes sont la participation à la cohésion sociale (-8.15%), au fonds de péréquation (charge nette -8.64%) et aux charges de la STEP (+31.99%). Le montant total des participations aux collectivités publiques diminue de 1.85%, soit CHF 599'599.-.

Evolution des charges cantonales et associations de communes

Participations aux collectivités publiques	Budget 2024	Budget 2023	Ecarts en CHF	Ecarts en %
351 Canton	13'113'579	14'098'035	-984'456	-6.98
352 Communes et associations	18'631'100	18'246'243	+384'857	+2.11
Participation totale	31'744'679	32'344'278	-599'599	-1.85
En % des charges totales	45.30	50.32%		

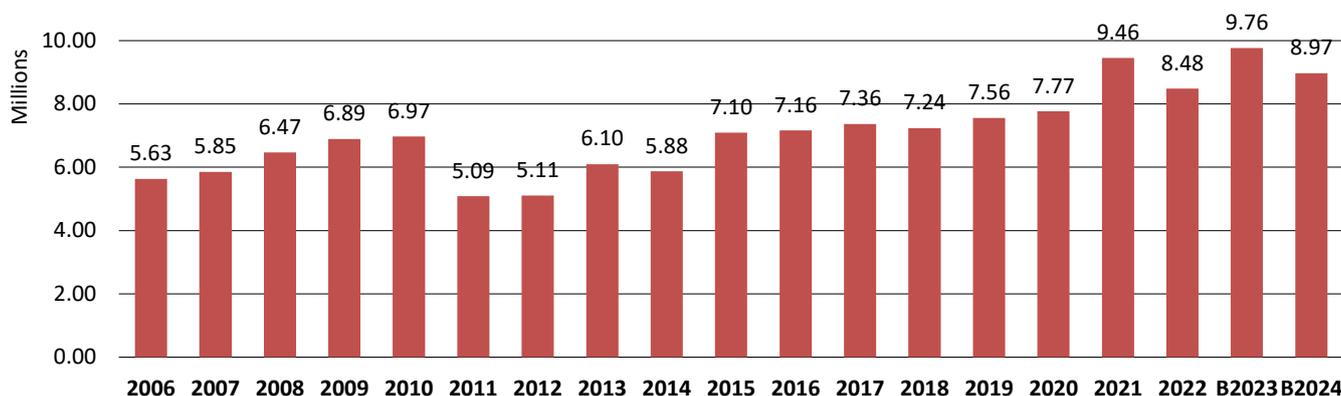
Poids des charges cantonales et associations de communes 2019 - 2024



Evolution de la participation communale aux péréquations

Soldes nets	Acomptes	Acomptes	Ecart B24/B23		Décompte	Ecart B24/C22	
	2024	2023	En CHF	En %	2022	En CHF	En %
Cohésion sociale	8'965'034	9'760'434	-795'400	-8.15	8'481'999	+483'035	+5.69
Péréquation	2'410'482	2'638'406	-227'924	-8.64	2'236'874	+173'608	+7.76
Réforme policière	1'420'506	1'421'907	-1'401	-0.10	1'401'708	+18'798	+1.34
Total	12'796'022	13'820'747	-1'024'725	-7.41	12'120'581	+675'441	+5.57

Evolution de la part communale à la Cohésion sociale



36 Aides et subventions CHF 314'170.00

365	Aides, subventions à des institutions privées	CHF	22'420.00
366	Aides individuelles	CHF	291'750.00

Cette rubrique augmente de 14.01%. La principale source de variation provient des prestations d'abonnements Mobilis pour les jeunes scolarisés au secondaire (+CHF 9'250.-) et de la mise en œuvre du préavis N° 05/2023 en réponse au postulat "Etude d'une subvention de l'abonnement de transports publics pour les retraités, les personnes au RI, les étudiants et apprentis domiciliés au Mont-sur-Lausanne". Les montants représentent CHF 73'700.- pour la subvention annuelle Mobilis "Juniors" et CHF 136'700.- pour "Senior et Adultes".

38 Attributions aux fonds et financements spéciaux CHF 2'999'940.00

380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	2'999'940.00
-----	--	-----	--------------

Suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral, la taxation des secteurs à bâtir du SAF peut commencer. L'attribution de la taxe sur les équipements communautaires (diminuée de la part de 5% à reverser au Canton) au Fonds pour équipements communautaires (9282.08.00) représente un montant de CHF 3.8 millions (CHF 755'060.- en 2023).

Revenus de fonctionnement

Les **écarts principaux** entre le budget 2024 et le budget 2023, relatifs aux comptes par nature, sont évoqués ci-dessous. Les commentaires des dicastères en fin de brochure renseignent de manière plus détaillée.

40 Impôts CHF 987'000.00

400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	CHF	335'000.00
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	CHF	350'000.00
402	Impôt foncier	CHF	0.00
404	Droits de mutation	CHF	0.00
405	Impôts sur les successions et donations	CHF	300'000.00
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	CHF	2'000.00

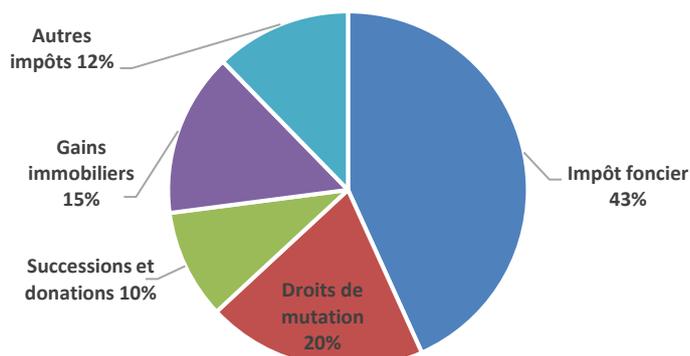
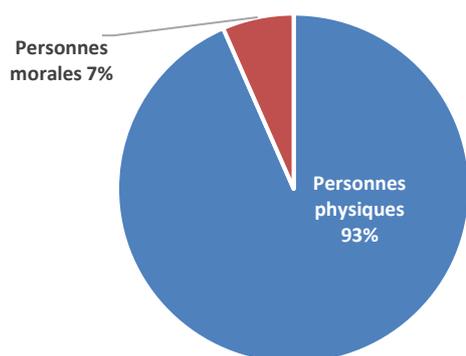
Le budget 2024 anticipe des revenus supplémentaires en lien avec la progression de la population en raison du développement et de la construction de nouveaux quartiers. Les **revenus des personnes physiques** sont estimés sur la base d'un accroissement du nombre de contribuables de 2.5% par rapport au budget 2023. Conformément à la validation de l'arrêté d'imposition 2024 par le Conseil communal, le taux de 72% a été appliqué pour le calcul des impôts suivants le taux.

Les **impôts conjoncturels** maintiennent leur niveau par rapport au budget 2023, notamment en raison de l'augmentation du nombre de transactions immobilières.

Pour l'élaboration du budget 2024, les recettes fiscales ont été estimées en fonction du budget 2023, du résultat des comptes 2022 et d'une progression pour nouveaux contribuables. Nous avons également contrôlé notre évaluation en tenant compte de la moyenne des cinq dernières années, les acomptes 2023 facturés en décembre 2022 auxquels nous avons ajouté les ajustements effectués jusqu'au 31 août 2023 ont également servi de base de comparaison. Les rendements des **revenus des personnes morales** sont basés sur les nouveaux taux d'imposition de la RIEIII vaudoise. Ainsi, de manière générale, une augmentation de CHF 987'000.- (+2.46%) de recettes fiscales en 2024 par rapport au budget 2023 est attendue, pour un total de CHF 41.06 millions.

Recettes fiscales liées au taux	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart B24/B23		Ecart B24/C22	
				En CHF	En %	En CHF	En %
Taux d'imposition (%)	72.0	73.5	73.5				
Revenu et fortune PP	31'660'000	31'250'000	29'745'117	410'000	1.3	1'914'883	6.4
Bénéfice et capital PM	2'280'000	2'000'000	2'303'240	280'000	14.0	-23'240	-1.0
A la source et sur la dépense	805'000	880'000	810'234	-75'000	-8.5	-5'234	-0.6
Recettes fiscales selon taux	34'745'000	34'130'000	32'858'591	615'000	1.8	1'886'409	5.7
Impôt par point	482'569	464'354	447'056	18'216	3.9	35'514	7.9
Habitants au 31.12	10'500	10'500	9'297	0	0.0	1'203	12.9
Impôt par point et habitant	46.0	44.2	48.1	1.7	3.9	-2	-4.4

Recettes fiscales non liées au taux	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart B24/B23		Ecart B24/C22	
				En CHF	En %	En CHF	En %
Impôt foncier	3'500'000	3'500'000	3'392'274	0	0.0	107'726	3.2
Droits de mutation	1'600'000	1'600'000	1'446'367	0	0.0	153'633	10.6
Impôt successions et donations	800'000	500'000	1'921'763	300'000	60.0	-1'121'763	-58.4
Impôt sur les gains immobiliers	1'200'000	1'200'000	1'048'975	0	0.0	151'025	14.4
Autres impôts non liés au taux	989'670	1'016'905	963'304	-27'235	-2.7	26'366	2.7
Total impôts conjoncturels	8'089'670	7'816'905	8'772'682	272'765	3.5	-683'012	-7.8
Total des impôts	42'834'670	41'946'905	41'631'272	887'765	2.1	1'203'398	2.9



41	Patentes, concessions	CHF	35'000.00
410	Patentes	CHF	5'000.00
411	Concessions	CHF	30'000.00

42	Revenus du patrimoine	CHF	26'920.00
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	CHF	0.00
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	CHF	-7'000.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	CHF	33'920.00

Cette rubrique est composée des intérêts de retard sur impôts, des dividendes sur les participations de la Commune, des locations immobilières et des redevances et concessions au cimetière. Diminution des recettes des parkings (macarons de stationnement) et des revenus locatifs dans le bâtiment administratif de Crétalaison pour transformation d'appartements en bureaux (-1.83%).

43	Taxes, émoluments, produits des ventes	CHF	3'747'200.00
430	Taxes légales de remplacement	CHF	3'205'200.00
431	Émoluments	CHF	207'700.00
433	Ecolage	CHF	0.00
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	CHF	285'000.00
435	Ventes et prestations de services	CHF	-11'000.00
436	Remboursements de tiers	CHF	40'300.00
437	Amendes	CHF	20'000.00

Cette rubrique enregistre les différents émoluments perçus par l'administration, les taxes prélevées pour financer, d'une part, certaines politiques publiques comme la gestion des déchets, l'assainissement des eaux et le raccordement des nouvelles constructions aux réseaux, le développement durable et d'autre part, les prestations assurées par la Commune et refacturées à des tiers. Ces écarts s'expliquent par la hausse des revenus de la taxe sur les équipements communautaires (430) +403.27%, l'adaptation des émoluments de Police des constructions (431) aux nouveaux tarifs +133.33% ainsi que les taxes de raccordement pour nouvelles constructions et taxes d'assainissements (434).

44	Parts à des recettes cantonales	CHF	1'500.00
441	Parts à des recettes cantonales	CHF	1'500.00

Maintien de la part à l'impôt sur les gains immobiliers. Constatant le flux des transactions immobilières en 2021, 2022 et 2023, nous pouvons nous attendre à un niveau élevé de cette rubrique ces prochaines années. Nous avons tenu compte de la moyenne des trois dernières années ainsi que de la situation au 31 août 2023. Depuis l'entrée en vigueur du système péréquatif actuel le 1^{er} janvier 2011, la moitié des encaissements de l'impôt sur les gains immobiliers est prélevé en déduction de notre participation à la cohésion sociale.

45	Participations et remboursements des collectivités	CHF	-264'309.00
451	Canton	CHF	-76'925.00
452	Communes et associations de communes	CHF	-187'384.00

Cette rubrique enregistre l'ensemble des subventions cantonales et fédérales perçues par la Commune, ainsi que la refacturation de charges aux associations intercommunales et le retour de la péréquation directe. Les principales variations de cette rubrique concernent la rétrocession de la péréquation directe (+CHF146'765.-), les dépenses thématiques (+CHF 28'766.-) et la participation sur recettes conjoncturelles (-CHF 347'915.-). La compensation octroyée par l'Etat aux communes pour atténuer les effets de l'entrée en vigueur de la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) dès le 1^{er} janvier 2020 en fonction du rendement des impôts des personnes morales représente CHF 238'670.- pour l'année 2024 contre CHF 342'905.- au budget 2023.

46	Autres participations et subventions	CHF	104'180.00
-----------	---	------------	-------------------

465	Participations et subventions de tiers	CHF	104'180.00
-----	--	-----	------------

Croissance du nombre de repas consommés au réfectoire scolaire pour CHF 31'180.-, augmentation des ventes des titres de transports CFF et TL de CHF 27'000.- ainsi que du montant des subsides aux forêts pour soins aux jeunes peuplement de CHF 46'000.-.

48	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	CHF	-747'108.00
-----------	--	------------	--------------------

480	Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-808'500.00
-----	---	-----	-------------

481	Prélèvement sur les financements spéciaux	CHF	61'392.00
-----	---	-----	-----------

Les prélèvements sur des fonds de réserve constituent des revenus sans incidence monétaire. Cette rubrique comprend également les prélèvements sur les Fonds de réserve ordures-déchets et égouts-épuración, pour équilibrage des comptes de ces chapitres soumis au principe d'équivalence. En 2024, les prélèvements suivants sont prévus :

150	Affaires culturelles, loisirs	CHF	4'000.-
-----	-------------------------------	-----	---------

190	Informatique	CHF	49'000.-
-----	--------------	-----	----------

310	Service de l'environnement	CHF	8'000.-
-----	----------------------------	-----	---------

320	Forêts	CHF	40'000.-
-----	--------	-----	----------

430	Réseau routier	CHF	330'000.-
-----	----------------	-----	-----------

450	Ordures - déchets	CHF	88'810.-
-----	-------------------	-----	----------

460	Egouts - épuration	CHF	67'352.-
-----	--------------------	-----	----------

Dépenses nettes d'investissement¹

Les dépenses d'investissement à financer en 2024 sont réparties ainsi :

Projets	Justificatif	Statut	N° Préavis	Budget 2024
R Arrêts bus, mise aux normes Lhand, yc études	Routes	à déposer	-	600'000
R Blécherette (TL 21), arrêt Croix	Routes	à déposer	-	200'000
B Champs-d'Aullie, collège y compris concours d'architecture	PA Champs-Aullie	à déposer	-	1'500'000
R Châtaignier, cheminement piétons + deux roues	Mobilité douce	à déposer	-	500'000
C Chêne 17-21, collecteurs	PGEE	à déposer	-	100'000
C Clochatte (TL 18), collecteurs et bassin de rétention	PGEE	à déposer	-	450'000
A Cohésion sociale	Autres	à déposer	-	100'000
R Cugy, arrêts TL Fougères	PA Budron	à déposer	-	150'000
R Cugy, trottoir Culiaironne	Routes	à déposer	-	300'000
C Echelettes, déviation collecteur EC Blécherette	PA Croix-Nord	à déposer	-	500'000
E Environnement (réserve)	Environnement	à déposer	-	200'000
R Ferrajoz - Longeraie, liaison piétonne et passerelle	Ferrajoz-Millièrre	à déposer	-	150'000
C Flon, collecteur intercommunal	PGEE	voté	19/2022	475'000
R Grand-Mont - Mottier, mobilité douce	Mobilité douce	à déposer	-	500'000
C Jorat (Planches), collecteurs	PGEE	à déposer	-	600'000
R Chalet-à-Gobet (TL 54), arrêt TL Planches	Routes	à déposer	-	350'000
R Maillefer (TL3) provisoire	Routes	à déposer	-	150'000
U Maillefer, passerelle Bois-Gentil	Mobilité	à déposer	-	300'000
A Manlout - Travaux de réaménagement déchèterie	Autres	à déposer	-	1'000'000
C Montenailles aval, collecteurs	PA Montenailles	à déposer	-	200'000
B Mottier B, collège	Bâtiments	voté	05/2021	9'700'000
C Penau aval, collecteurs	PA Montenailles	à déposer	-	100'000
R Penau, aides traversée + modération	Mobilité douce	à déposer	-	150'000
B Petit-Mont Auberge, assainissement façades	Bâtiments	à déposer	-	750'000
U Plan d'affectation communal (PACom)	Urbanisme	à déposer	-	100'000
U Politique foncière	Urbanisme	à déposer	-	2'000'000
B Praz-Prévôt, bâtiment activités et aménagements ext.	PA Praz-Prévôt	à déposer	-	500'000
A Promotion économique	Autres	à déposer	-	100'000
R Réseau mobilité douce (projets)	Mobilité douce	à déposer	-	350'000
R Réseau mobilité douce (réserve)	Mobilité douce	à déposer	-	400'000
R Rionzi, réaménagement chaussée	Mobilité douce	à déposer	-	100'000
E Ruisseau Croix, renaturation et voûtage	Pôle	à déposer	-	200'000
E Ruisseau Valleyre, renaturation et voûtage	PA Clochatte	à déposer	-	1'000'000
E Ruisseau Viane, renaturation et voûtage	Pôle	à déposer	-	200'000
B Sauvabelin, collège des Martines	PA Clochatte	voté	06/2022	2'000'000
E Système drainage et arrosage automatique terrains de foot	Places de sport	à déposer	-	40'000
A Transition énergétique (réserve)	Autres	à déposer	-	500'000
A Transition numérique (réserve)	Autres	à déposer	-	100'000
U Urbanisme participatif et éphémère	Urbanisme	à déposer	-	50'000

¹ Selon l'article 18 du règlement sur la comptabilité des communes, le plan des investissements est présenté en même temps que le budget et n'a qu'une valeur indicative. Toute dépense d'équipement doit faire l'objet d'un Préavis au Conseil communal indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement et les charges d'exploitation qu'elle entraîne. Il n'est pas soumis au vote.

C	Vallon, collecteurs	PGEE	à déposer	-	200'000
A	Vidéosurveillance	Autres	à déposer	-	150'000
R	Zone 30 Grand-Mont	Mobilité douce	à déposer	-	200'000
A	GCTA - Gestion coordonnée du trafic d'agglomération	Autres	à déposer	-	200'000
A	Eclairage public - Plan lumière II + Exécution	Autres	à déposer	-	100'000
A	Signalisation routière - feux rte de la Blécherette	Autres	à déposer	-	80'000
A	Installations sportives	Autres	à déposer	-	50'000
B	Achat Mottier G	Bâtiments	à déposer	-	1'000'000
Total					28'645'000

Thèmes	Voté	A déposer	Budget 2024
R Routes		4'100'000	4'100'000
C Collecteurs	475'000	2'150'000	2'625'000
B Bâtiments	11'700'000	3'750'000	15'450'000
U Urbanisme		2'450'000	2'450'000
E Environnement		1'640'000	1'640'000
A Autres		2'380'000	2'380'000
Total	12'175'000	16'470'000	28'645'000

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DU MONT-SUR-LAUSANNE

- Vu le préavis No 18/2023 de la Municipalité du 09 octobre 2023 ;
- Oui le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'adopter le budget de l'année 2024 tel que présenté.

Au nom de la Municipalité



La syndique
Laurence Muller Ahtari





Le secrétaire
Sébastien Varrin

Comptes de fonctionnement

Budget 2024 - Récapitulation

FONCTIONS	BUDGET 2024				BUDGET 2023				COMPTES 2022			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
ADMINISTRATION GENERALE	8'782'060.00	12.532	170'800.00	0.262	8'308'500.00	12.927	129'500.00	0.212	6'952'094.93	11.482	167'149.35	0.262
FINANCES	18'219'970.00	26.000	49'954'258.00	76.667	17'927'873.00	27.893	48'889'462.00	79.928	17'535'812.73	28.961	48'698'063.11	76.189
DOMAINES ET BATIMENTS	9'890'630.00	14.114	2'759'680.00	4.235	8'922'040.00	13.881	3'350'110.00	5.477	7'846'556.62	12.959	3'408'278.50	5.332
TRAVAUX	14'524'022.00	20.726	9'072'402.00	13.924	10'410'730.00	16.197	5'360'570.00	8.764	10'023'874.32	16.555	5'989'458.53	9.371
INSTRUCTION PUBLIQUE	2'359'350.00	3.367	390'080.00	0.599	2'207'720.00	3.435	311'590.00	0.509	1'859'705.02	3.071	449'096.36	0.703
SECURITE PUBLIQUE	3'447'916.00	4.920	277'700.00	0.426	3'236'697.00	5.036	245'000.00	0.401	3'049'896.22	5.037	322'208.42	0.504
SECURITE SOCIALE	12'853'854.00	18.342	2'532'939.00	3.887	13'260'914.00	20.632	2'880'854.00	4.710	13'282'173.95	21.936	4'883'523.88	7.640
TOTAL DES CHARGES ET DES REVENUS	70'077'802.00	100.00	65'157'859.00	100.00	64'274'474.00	100.00	61'167'086.00	100.00	60'550'113.79	100.00	63'917'778.15	100.00
EXCEDENT DE CHARGES			4'919'943.00				3'107'388.00					
EXCEDENT DE REVENUS									3'367'664.36			

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	8'782'060.00	170'800.00	8'308'500.00	129'500.00	6'952'094.93	167'149.35
101	Conseil communal	113'800.00	-	115'300.00	-	115'190.60	-
3003.00	Rétribution des autorités	37'200.00		38'000.00		34'983.20	
3030.00	Assurances sociales	3'200.00		2'800.00		3'233.50	
3040.00	Caisse de pensions	3'400.00		3'500.00		3'276.00	
3069.01	Indemnités Bureau et scrutins	55'000.00		55'000.00		56'070.20	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	9'000.00		10'000.00		14'323.15	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	2'000.00		2'000.00		3'304.55	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises CCRI	4'000.00		4'000.00		-	
102	Municipalité	566'090.00	-	568'820.00	-	562'277.10	-
3003.00	Rétribution des autorités	430'000.00		430'000.00		429'997.80	
3030.00	Assurances sociales	39'840.00		40'340.00		41'453.10	
3035.00	Allocations familiales	720.00		720.00		720.00	
3040.00	Caisse de pensions	75'530.00		77'760.00		70'105.20	
3063.00	Frais de représentation	20'000.00		20'000.00		20'001.00	
110	Administration communale	512'700.00	30'800.00	400'700.00	35'500.00	350'868.16	40'170.15
3061.00	Frais de déplacements	5'000.00		7'000.00		5'611.05	
* 3102.00	Publications, frais d'annonces	60'000.00		35'000.00		43'871.90	
3102.01	Abonnements périodiques et documentation	7'000.00		6'000.00		6'815.48	
* 3102.02	Communication et promotion	62'000.00		25'000.00		32'675.00	
3102.03	Journal communal	30'000.00		30'000.00		-	
3109.01	Gestion documentaire et archives	8'200.00		8'000.00		7'878.25	
3151.00	Entretien mobilier et machines	-		500.00		-	
3155.00	Entretien des véhicules	14'000.00		14'000.00		13'964.25	
* 3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	103'000.00		80'000.00		65'649.00	
3181.00	Frais de port, CCP	30'000.00		25'000.00		38'055.60	
3182.00	Frais de téléphones	-		-		11'737.30	
3183.00	Frais administration	20'000.00		20'000.00		17'704.73	
3183.01	Frais bancaires	7'000.00		7'000.00		6'417.40	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	15'000.00		13'000.00		15'744.20	
* 3185.00	Honoraires et frais d'expertises	64'000.00		40'000.00		84'744.00	
* 3193.00	Cotisations Lausanne Région	73'300.00		76'000.00		-	
* 3193.01	Cotisations institutions de droit privé	14'200.00		14'200.00		-	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4311.00	Emoluments de chancellerie		13'000.00		13'000.00		18'075.00
4313.00	Naturalisations		10'000.00		15'000.00		13'000.00
4352.00	Ventes d'imprimés et matériel		500.00		500.00		428.60
4362.00	Remboursements de frais		7'300.00		7'000.00		8'666.55
120	Economat	40'000.00	-	30'000.00	-	35'763.80	-
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	40'000.00		30'000.00		35'763.80	
130	Personnel et assurances	1'661'540.00	-	1'504'160.00	-	1'309'587.60	10'408.85
* 3011.00	Traitements du personnel	853'710.00		767'110.00		739'341.05	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	6'500.00		-		-	
3030.00	Assurances sociales	79'800.00		71'960.00		69'609.05	
3035.00	Allocations familiales	1'680.00		2'400.00		2'200.00	
3040.00	Caisse de pensions	137'540.00		126'930.00		114'162.00	
* 3050.00	Assurance maladie	238'070.00		215'980.00		75'978.35	
* 3050.01	Assurance accidents	221'090.00		207'990.00		150'242.75	
3063.00	Frais de représentation	4'100.00		3'900.00		175.20	
* 3069.00	Frais divers	31'770.00		19'690.00		22'821.80	
3091.00	Formation du personnel	33'280.00		34'000.00		30'604.15	
3092.00	Optimisation de l'organisation interne	23'000.00		25'000.00		-	
3186.00	Assurances	31'000.00		29'200.00		31'208.35	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	-		-		73'244.90	
4361.02	Assurances, participation aux excédents		-		-		10'408.85
150	Affaires culturelles, loisirs	1'057'790.00	4'000.00	909'280.00	4'000.00	888'163.05	13'648.40
* 3011.00	Traitements du personnel	468'420.00		398'000.00		311'403.00	
3030.00	Assurances sociales	43'500.00		37'330.00		29'485.75	
3035.00	Allocations familiales	720.00		720.00		737.20	
3040.00	Caisse de pensions	74'150.00		60'910.00		47'787.20	
3063.00	Frais de représentation	1'700.00		1'500.00		147.30	
3069.00	Frais divers	120.00		120.00		151.90	
3102.03	Journal communal	-		-		24'562.95	
* 3170.01	Manifestations et animations	113'000.00		91'500.00		85'948.05	
3193.00	Cotisations Lausanne Région	-		-		72'906.50	
3193.01	Cotisations institutions de droit privé	-		-		14'047.20	
* 3513.00	Contribution Fondation pour l'enseignement de la musique	91'200.00		91'200.00		87'561.50	
* 3523.00	Participation fonds culturel région lausannoise	86'000.00		86'000.00		86'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
* 3653.00	Subventions sociétés locales	130'000.00		115'000.00		103'046.50	
* 3653.03	Subventions associations culturelles	21'480.00		-		-	
3655.10	Aide aux parents - familles EMMML	4'500.00		4'000.00		3'688.00	
3659.00	Dons	13'000.00		13'000.00		11'390.00	
3659.01	Dons culturels	4'000.00		4'000.00		3'500.00	
3659.02	Projet Solidarit'eau	1'000.00		1'000.00		800.00	
3809.00	Attribution fonds réserve Institutions culturelles	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		-
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		6'148.40
4690.02	Dons et legs Institutions		-		-		4'000.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		4'000.00		4'000.00		3'500.00
176	Installations sportives	168'000.00		164'300.00		167'700.00	
* 3523.01	Participation au déficit du CSM	168'000.00		164'300.00		167'700.00	
182	Transports publics	4'018'250.00	87'000.00	4'069'900.00	60'000.00	3'111'426.85	67'569.00
* 3527.00	Participation au déficit des transports publics (trafic régional)	731'000.00		624'150.00		535'849.40	
* 3527.01	Participation au déficit des transports publics (réseau urbain)	3'182'000.00		3'357'500.00		2'482'174.80	
* 3527.02	Fonds intercommunal service taxis	18'250.00		18'250.00		17'512.30	
3663.00	Achat de cartes journalières CFF	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
* 3663.03	Achat de cartes Prepay TL	17'000.00		-		5'890.35	
4653.00	Vente de cartes journalières CFF		70'000.00		60'000.00		64'420.00
* 4653.03	Vente de cartes Prepay TL		17'000.00		-		3'149.00
190	Informatique	643'890.00	49'000.00	546'040.00	30'000.00	411'117.77	35'352.95
* 3011.00	Traitements du personnel	148'310.00		94'730.00		88'568.20	
3030.00	Assurances sociales	13'750.00		8'890.00		8'396.30	
3035.00	Allocations familiales	480.00		480.00		480.00	
3040.00	Caisse de pensions	23'630.00		15'820.00		13'963.30	
3063.00	Frais de représentation	600.00		500.00		-	
3069.00	Frais divers	120.00		120.00		120.00	
* 3101.00	Equipements et matériel	69'000.00		60'500.00		42'251.50	
* 3151.00	Maintenance informatique et licences	250'000.00		272'000.00		212'481.42	
* 3182.00	Frais de téléphones	58'000.00		58'000.00		-	
* 3189.05	Frais d'études	65'000.00		35'000.00		44'857.05	
* 3313.00	Amortissements obligatoires des véhicules et machines	15'000.00		-		-	
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		49'000.00		30'000.00		35'352.95

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	18'219'970.00	49'954'258.00	17'927'873.00	48'889'462.00	17'535'812.73	48'698'063.11
210		2'948'939.00	42'834'670.00	3'319'854.00	41'946'905.00	2'873'191.81	41'631'272.46
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	20'000.00		20'000.00		18'429.00	
* 3187.00	Frais perception impôts	250'000.00		242'000.00		251'213.17	
* 3191.00	Impôts communaux, rétrocession	5'000.00		4'000.00		13'436.30	
* 3290.00	Intérêts rémunérateurs	6'000.00		8'000.00		4'833.37	
* 3301.01	Dégrèvements, ristournes, remises	320'000.00		350'000.00		237'340.97	
* 3515.03	Participation sur recettes conjoncturelles	2'347'939.00		2'695'854.00		2'347'939.00	
* 4001.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques (PP)		27'000'000.00		26'650'000.00		25'343'903.52
* 4002.00	Impôt sur la fortune des personnes physiques (PP)		4'660'000.00		4'600'000.00		4'401'213.04
* 4003.00	Impôt à la source		530'000.00		600'000.00		534'999.24
* 4004.00	Impôt spécial étrangers		275'000.00		280'000.00		275'234.95
* 4011.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales (PM)		1'915'000.00		1'350'000.00		1'933'536.05
* 4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales (PM)		365'000.00		650'000.00		369'703.90
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles (PM)		370'000.00		300'000.00		366'915.15
4020.00	Impôt foncier		3'500'000.00		3'500'000.00		3'392'273.85
4040.00	Droits de mutation		1'600'000.00		1'600'000.00		1'446'366.70
4050.00	Impôt sur les successions et donations		800'000.00		500'000.00		1'921'762.60
4061.00	Impôt sur les chiens		46'000.00		44'000.00		45'000.00
4101.00	Taxes LADB et patentes diverses		45'000.00		40'000.00		52'223.60
4221.00	Intérêts de retard		290'000.00		290'000.00		258'464.81
* 4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		1'200'000.00		1'200'000.00		1'048'974.65
4510.00	Compensation cantonale RIE III		238'670.00		342'905.00		240'700.40

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220	Service financier	10'188'570.00	7'119'588.00	10'132'963.00	6'942'557.00	10'333'279.82	7'066'790.65
3210.01	Intérêts négatifs sur liquidités	-		-		42'883.12	
* 3223.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	700'000.00		592'000.00		319'436.70	
3520.00	Alimentation fonds de péréquation	9'488'570.00		9'540'963.00		9'297'233.00	
3520.01	Décompte final fonds de péréquation	-		-		673'727.00	
4221.01	Intérêts créanciers et dividendes		38'000.00		38'000.00		38'166.00
4412.00	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		3'500.00		2'000.00		5'585.65
4520.00	Retour fonds de péréquation		4'698'169.00		4'551'404.00		4'625'103.00
4520.01	Retour dépenses thématiques		2'379'919.00		2'351'153.00		2'397'936.00
230	Attributions fonds réserve et amortissements	5'082'461.00	-	4'475'056.00	-	4'329'341.10	-
* 3311.00	Amortissements obligatoires des ouvrages de génie civil	1'049'057.00		1'046'722.00		942'517.55	
* 3312.00	Amortissements obligatoires des bâtiments	4'033'404.00		3'428'334.00		3'386'823.55	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	9'890'630.00	2'759'680.00	8'922'040.00	3'350'110.00	7'846'556.62	3'408'278.50
310	Service de l'environnement	1'851'830.00	41'500.00	1'690'690.00	73'500.00	1'409'150.87	258'682.40
* 3011.00	Traitements du personnel	973'580.00		849'920.00		750'192.75	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	15'000.00		15'000.00		56'309.60	
3030.00	Assurances sociales	91'690.00		81'130.00		76'836.45	
3035.00	Allocations familiales	-		200.00		820.00	
3040.00	Caisse de pensions	151'790.00		135'500.00		101'000.30	
3063.00	Frais de représentation	2'200.00		2'100.00		120.90	
3069.00	Frais divers	8'070.00		7'840.00		6'340.00	
* 3091.00	Formation du personnel	11'000.00		9'000.00		4'942.95	
* 3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8'000.00		8'000.00		1'440.05	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires	-		22'000.00		-	
* 3145.00	Entretien domaines	90'500.00		110'000.00		72'046.00	
3145.01	Entretien parcs et promenades	90'000.00		90'000.00		62'923.15	
* 3145.04	Aménagements environnementaux	140'000.00		120'000.00		47'191.20	
* 3154.00	Entretien du matériel d'exploitation	40'000.00		40'000.00		-	
* 3189.00	Prestations exécutées par des tiers	40'000.00		-		39'056.97	
* 3189.05	Frais d'études	145'000.00		155'000.00		184'930.55	
* 3801.00	Attribution fonds véhicules et machines	40'000.00		40'000.00		-	
3902.10	Imputations internes évacuation déchets	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
4231.01	Location tirs pigeons		2'000.00		2'000.00		2'000.00
* 4232.00	Location parcelles communales		1'500.00		1'500.00		-
4232.01	Locations places de parc		30'000.00		40'000.00		28'502.50
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		49'465.45
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		7'192.95
4516.00	Subventions cantonales et fédérales		-		-		170'081.45
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		8'000.00		30'000.00		1'440.05
320	Forêts	292'000.00	124'000.00	188'300.00	83'000.00	84'375.40	41'452.65
* 3146.00	Exploitation et entretien forêts	252'000.00		148'300.00		84'375.40	
* 3146.01	Achat forêts	40'000.00		40'000.00		-	
4355.00	Vente de bois de service et bois de feu		23'000.00		28'000.00		29'998.65
4658.00	Subsides aux forêts		61'000.00		15'000.00		11'454.00
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		40'000.00		40'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	Bâtiments	7'746'800.00	2'594'180.00	7'043'050.00	3'193'610.00	6'353'030.35	3'108'143.45
3500	Comptes communs	3'155'900.00	1'567'740.00	2'945'230.00	1'467'350.00	2'812'859.40	1'706'732.15
* 3011.00	Traitements du personnel	2'140'970.00		1'953'660.00		1'771'650.60	
3011.02	Inconvénients de fonction	20'000.00		20'000.00		18'800.05	
3012.00	Traitements du personnel occasionnel	54'000.00		54'000.00		47'298.50	
3030.00	Assurances sociales	205'640.00		189'220.00		172'547.80	
3035.00	Allocations familiales	3'600.00		2'320.00		1'800.00	
3040.00	Caisse de pensions	328'850.00		309'160.00		251'152.50	
3061.00	Frais de déplacements	910.00		600.00		579.05	
3063.00	Frais de représentation	4'400.00		4'300.00		1'061.00	
3069.00	Frais divers	1'680.00		1'970.00		1'795.50	
3080.00	Personnel intérimaire	50'000.00		50'000.00		153'416.00	
3091.00	Formation du personnel	13'850.00		-		-	
3137.01	Evacuation déchets des bâtiments	10'000.00		10'000.00		9'660.00	
3141.00	Entretien non prévisible des bâtiments	200'000.00		200'000.00		313'155.85	
* 3189.05	Frais d'études	122'000.00		150'000.00		69'942.55	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains			-		-	106'850.30
* 4901.00	Imputations internes traitements du personnel		1'567'740.00		1'467'350.00		1'286'726.00
4902.00	Imputations internes entretien non prévisible des bâtiments		-		-		313'155.85
3501	Bâtiment administratif de Crétalaison	637'820.00	221'000.00	633'510.00	622'900.00	358'878.65	364'834.05
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	89'000.00		-		6'243.45	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	6'100.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	80'000.00		80'000.00		63'333.25	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	54'000.00		54'000.00		59'060.20	
* 3141.01	Réparations programmées du bâtiment	280'000.00		389'500.00		124'284.90	
3186.00	Assurances	18'900.00		17'300.00		15'700.85	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	109'820.00		92'710.00		65'896.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		24'360.00	
4271.00	Locations appartements et locaux		192'000.00		208'400.00		206'899.20
4351.00	Participations aux charges d'énergie		29'000.00		25'000.00		33'649.95
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		389'500.00		124'284.90

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3502	Collège de Crétaison	91'380.00	144'600.00	113'470.00	144'600.00	165'943.00	107'790.80
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	-		-		44'840.50	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		-		1'658.60	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	29'000.00		29'000.00		20'139.60	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	14'000.00		11'200.00		14'907.45	
* 3141.02	Réparations programmées du bâtiment	6'950.00		32'000.00		44'064.05	
3186.00	Assurances	1'250.00		1'400.00		1'277.70	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	40'180.00		39'870.00		36'092.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'963.10	
4271.00	Locations appartements et locaux		130'000.00		130'000.00		101'287.20
4351.00	Participations aux charges d'énergie		14'600.00		14'600.00		4'845.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		1'658.60
3504	Collège du Mottier B	161'050.00	-	-	-	233'941.40	78'955.00
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		-		5'449.75	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	35'000.00		-		28'380.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	24'000.00		-		23'855.55	
* 3141.04	Réparations programmées du bâtiment	1'250.00		-		73'505.25	
3186.00	Assurances	10'000.00		-		10'190.40	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	90'800.00		-		89'678.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'881.60	
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		5'449.75
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		-		73'505.25
3505	Complexe sportif du Mottier	587'020.00	86'000.00	545'170.00	81'500.00	511'565.10	149'478.75
* 3011.05	Traitements des surveillants de bains	56'820.00		62'680.00		39'714.10	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	95'000.00		95'000.00		89'432.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	85'000.00		84'700.00		74'264.35	
* 3141.05	Réparations programmées du bâtiment	75'250.00		44'000.00		53'585.55	
3186.00	Assurances	9'300.00		8'800.00		8'055.80	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	265'650.00		249'990.00		234'175.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		12'337.90	
4270.00	Locations locaux scolaires		1'000.00		1'500.00		1'500.00
4272.05	Entrées piscine		85'000.00		80'000.00		94'393.20
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		-		53'585.55
3506	Collège du Grand-Mont	135'680.00	-	112'080.00	6'000.00	107'753.75	2'408.60
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	12'000.00		-		1'658.60	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	36'000.00		36'000.00		21'570.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	14'000.00		14'000.00		10'549.25	
* 3141.06	Réparations programmées du bâtiment	16'500.00		6'000.00		13'531.95	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3186.00	Assurances	3'400.00		3'200.00		2'935.25	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	53'780.00		52'880.00		52'042.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		5'465.85	
4272.06	Locations salle de rythmique		-		-		750.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		1'658.60
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		6'000.00		-
3507	Ancien collège du Grand-Mont	20'570.00	24'840.00	14'800.00	24'840.00	12'594.00	14'148.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	12'000.00		11'000.00		6'756.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'000.00		3'000.00		2'500.65	
* 3141.07	Réparations programmées du bâtiment	4'750.00		-		-	
3186.00	Assurances	820.00		800.00		708.75	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'628.45	
4271.00	Locations appartements et locaux		24'840.00		24'840.00		14'100.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		48.00
3508	Collège des Planches	16'000.00	21'480.00	15'400.00	-	12'484.35	48.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	10'000.00		10'000.00		4'579.90	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'300.00		4'300.00		2'756.45	
* 3141.08	Réparations programmées du bâtiment	550.00		-		-	
3186.00	Assurances	1'150.00		1'100.00		978.75	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'169.25	
4271.00	Locations appartements et locaux		21'480.00		-		-
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		48.00
3509	Bâtiment locatif du Petit-Mont	42'450.00	131'200.00	18'900.00	131'200.00	23'641.05	130'975.55
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	9'000.00		9'000.00		6'166.30	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	8'000.00		6'000.00		6'503.70	
* 3141.09	Réparations programmées du bâtiment	23'200.00		1'800.00		8'545.05	
3186.00	Assurances	2'250.00		2'100.00		1'853.60	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		572.40	
4231.09	Loyers locaux		130'000.00		130'000.00		129'775.55
4271.00	Locations appartements et locaux		1'200.00		1'200.00		1'200.00
3510	Auberge communale	11'400.00	62'800.00	99'700.00	151'800.00	51'806.94	80'078.50
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'500.00		4'500.00		7'195.20	
* 3141.10	Réparations programmées du bâtiment	3'500.00		92'000.00		-	
3186.00	Assurances	3'400.00		3'200.00		2'837.85	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		41'773.89	
4230.00	Loyers auberge		40'000.00		40'000.00		57'278.50
4231.10	Loyers appartement		22'800.00		19'800.00		22'800.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		92'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3511	Grande salle	110'360.00	47'220.00	178'870.00	123'220.00	49'090.40	48'435.00
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	5'500.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	33'000.00		33'000.00		25'982.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	11'800.00		11'800.00		10'581.65	
* 3141.11	Réparations programmées du bâtiment	10'600.00		71'000.00		1'901.05	
3186.00	Assurances	5'250.00		5'000.00		4'394.70	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	44'210.00		58'070.00		3'813.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'417.15	
4271.00	Locations appartements et locaux		32'220.00		32'220.00		12'900.00
4272.11	Locations grande salle et loyers antenne		15'000.00		20'000.00		35'535.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		71'000.00		-
3512	Bâtiment Blécherette 1 / Abattoir	17'160.00	15'120.00	14'450.00	14'520.00	14'116.20	25'807.50
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	10'000.00		11'000.00		6'430.25	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	2'500.00		2'500.00		2'116.25	
* 3141.12	Réparations programmées du bâtiment	3'700.00		-		-	
3186.00	Assurances	960.00		950.00		812.80	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'756.90	
4271.00	Locations appartements et locaux		12'600.00		12'000.00		21'140.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		2'520.00		2'520.00		4'667.50
3514	Bâtiment Service du feu	144'330.00	18'000.00	116'960.00	51'000.00	124'113.35	18'000.00
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	5'500.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	19'000.00		18'000.00		13'341.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	17'000.00		17'000.00		15'428.20	
* 3141.14	Réparations programmées du bâtiment	53'150.00		33'000.00		33'560.75	
3186.00	Assurances	2'900.00		2'900.00		2'498.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	46'780.00		46'060.00		44'883.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		14'401.10	
4271.00	Locations appartements et locaux		18'000.00		18'000.00		18'000.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		33'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3515	Bâtiment commercial du Jorat	23'350.00	34'800.00	32'620.00	34'800.00	23'357.00	36'022.80
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	11'000.00		11'000.00		9'997.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'000.00		3'000.00		4'251.65	
* 3141.15	Réparations programmées du bâtiment	1'650.00		11'000.00		-	
3186.00	Assurances	2'000.00		2'000.00		1'692.15	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	5'700.00		5'620.00		5'474.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'942.05	
4271.00	Locations appartements et locaux		28'500.00		28'500.00		28'500.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		6'300.00		6'300.00		5'580.75
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		1'942.05
3516	Maison villageoise / Bâtiment PPLS	81'210.00	30'000.00	63'150.00	30'000.00	17'051.60	30'000.00
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	10'650.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	6'500.00		5'500.00		4'306.25	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'500.00		3'500.00		3'332.95	
* 3141.16	Réparations programmées du bâtiment	53'400.00		47'000.00		2'390.95	
3186.00	Assurances	960.00		950.00		833.05	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	6'200.00		6'200.00		6'188.40	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		-	
4270.00	Locations locaux scolaires		30'000.00		30'000.00		30'000.00
3517	Maison de paroisse	84'330.00	500.00	55'630.00	-	42'993.90	2'458.60
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	8'000.00		-		-	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		-		1'658.60	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	9'000.00		7'500.00		6'477.90	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'500.00		5'000.00		4'116.30	
* 3141.17	Réparations programmées du bâtiment	19'850.00		-		4'583.50	
3186.00	Assurances	860.00		850.00		749.10	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	40'120.00		42'280.00		19'046.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		6'362.50	
4272.17	Locations salle de paroisse		500.00		-		800.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		1'658.60
3518	Eglise et Chambrette	38'130.00	8'000.00	37'020.00	8'000.00	39'776.10	8'000.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	4'500.00		3'300.00		4'468.90	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	8'200.00		5'500.00		5'429.60	
* 3141.18	Réparations programmées du bâtiment	1'000.00		4'000.00		-	
3186.00	Assurances	3'000.00		3'000.00		2'565.95	
3803.01	Attribution fonds réserve	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	13'430.00		13'220.00		12'710.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		6'601.65	
4272.18	Loyer antenne téléphonie mobile		8'000.00		8'000.00		8'000.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3519	Cantine du Châtaignier	177'020.00	13'000.00	59'310.00	13'000.00	93'938.75	5'545.00
3111.00	Achats mobilier et machine de bureau	21'800.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	12'000.00		11'000.00		5'889.35	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'000.00		6'000.00		4'766.35	
* 3141.19	Réparations programmées du bâtiment	99'200.00		4'500.00		41'074.70	
3186.00	Assurances	850.00		850.00		725.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	37'170.00		36'960.00		35'169.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		6'313.90	
4272.19	Locations cantine		13'000.00		13'000.00		5'545.00
3520	Locaux barbecue et WC	18'740.00	-	10'350.00	-	18'861.55	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	500.00		200.00		334.20	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	2'500.00		2'500.00		1'357.15	
* 3141.20	Réparations programmées du bâtiment	15'000.00		7'000.00		15'793.55	
3186.00	Assurances	740.00		650.00		525.25	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		851.40	
3521	Stand de tir et ciblérie	52'150.00	16'500.00	51'050.00	16'500.00	9'546.55	-
3133.00	Entretien courant du bâtiment	1'200.00		600.00		1'634.45	
* 3141.21	Réparations programmées du bâtiment	50'000.00		50'000.00		5'572.50	
3186.00	Assurances	950.00		450.00		370.05	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'969.55	
4363.00	Participations et remboursements de tiers		16'500.00		16'500.00		-
3522	Anciens vestiaires du Châtaignier	41'010.00	-	28'160.00	-	26'414.40	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	13'500.00		13'000.00		7'230.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'500.00		3'500.00		2'284.75	
* 3141.22	Réparations programmées du bâtiment	12'450.00		-		-	
3186.00	Assurances	940.00		1'100.00		957.25	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	10'620.00		10'560.00		10'048.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		5'894.25	
3523	Congélateur	8'410.00	9'000.00	6'350.00	9'000.00	7'176.90	8'759.40
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	6'000.00		4'000.00		3'869.80	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	2'000.00		2'000.00		2'134.70	
3141.23	Réparations programmées du bâtiment	-		-		884.90	
3186.00	Assurances	410.00		350.00		287.50	
4232.23	Locations casiers		9'000.00		9'000.00		8'759.40

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3524	Abri STPA du Grand-Mont	60'620.00	2'000.00	61'420.00	2'000.00	34'231.20	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	20'000.00		25'000.00		3'694.30	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	9'600.00		9'600.00		7'423.70	
* 3141.24	Réparations programmées du bâtiment	7'900.00		4'900.00		2'294.60	
3186.00	Assurances	3'000.00		2'100.00		1'803.60	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	20'120.00		19'820.00		19'015.00	
4272.24	Locations abri		2'000.00		2'000.00		-
3525	Station de pompage En Budron	3'760.00	240.00	1'500.00	240.00	1'248.70	240.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	1'000.00		700.00		-	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	500.00		200.00		51.20	
* 3141.25	Réparations programmées du bâtiment	1'500.00		-		-	
3186.00	Assurances	760.00		600.00		521.50	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		676.00	
4232.25	Locations dépôt		240.00		240.00		240.00
3526	Collège des Martines	276'690.00	52'400.00	198'190.00	54'400.00	222'830.10	55'718.60
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	2'100.00		2'000.00		1'658.60	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	55'000.00		55'000.00		38'791.90	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	25'000.00		24'300.00		22'306.30	
* 3141.26	Réparations programmées du bâtiment	92'300.00		-		26'588.50	
3186.00	Assurances	11'500.00		11'300.00		9'785.05	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	90'790.00		105'590.00		111'234.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		12'465.75	
4270.00	Locations locaux scolaires		35'000.00		35'000.00		36'660.00
4271.00	Locations appartements et locaux		17'400.00		17'400.00		17'400.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		2'000.00		1'658.60
3528	Complexe de Manlout	289'940.00	38'400.00	318'190.00	155'400.00	240'210.35	107'138.70
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	5'500.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	85'000.00		85'000.00		45'765.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	50'000.00		45'400.00		44'556.00	
* 3141.28	Réparations programmées du bâtiment	77'000.00		117'000.00		68'738.70	
3186.00	Assurances	16'600.00		15'800.00		13'663.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	55'840.00		54'990.00		36'464.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		31'022.80	
4271.00	Locations appartements et locaux		38'400.00		38'400.00		38'400.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		117'000.00		68'738.70

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3530	Vestiaires du Châtaignier	167'470.00	6'000.00	85'060.00	6'000.00	68'167.50	6'000.00
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	900.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	18'000.00		16'000.00		14'166.65	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	10'000.00		9'300.00		7'784.65	
* 3141.30	Réparations programmées du bâtiment	97'600.00		19'000.00		-	
3186.00	Assurances	3'800.00		3'800.00		3'244.75	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	37'170.00		36'960.00		35'169.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		7'802.45	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		6'000.00		6'000.00		6'000.00
3531	Collège du Mottier A	190'100.00	-	157'980.00	-	169'828.70	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	40'000.00		41'000.00		35'134.55	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	26'000.00		25'000.00		30'040.15	
* 3141.31	Réparations programmées du bâtiment	42'100.00		11'000.00		20'034.90	
3186.00	Assurances	10'600.00		10'600.00		9'236.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	71'400.00		70'380.00		68'493.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		6'889.65	
3532	Collège du Mottier C	330'390.00	36'000.00	297'110.00	36'000.00	371'110.46	110'676.60
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		-		1'658.60	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	95'000.00		100'000.00		77'837.60	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	45'500.00		43'300.00		31'272.10	
* 3141.32	Réparations programmées du bâtiment	43'150.00		11'000.00		35'641.65	
3186.00	Assurances	12'200.00		12'000.00		10'554.00	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	134'540.00		130'810.00		132'566.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		81'580.51	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		36'000.00		36'000.00		44'401.70
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		64'616.30
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		1'658.60

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3533	Collège du Mottier D	290'250.00	500.00	246'850.00	2'500.00	199'404.60	2'933.60
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	3'800.00		-		1'658.60	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	33'000.00		35'000.00		33'783.80	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	30'000.00		29'000.00		24'954.75	
* 3141.33	Réparations programmées du bâtiment	55'200.00		11'000.00		35'453.60	
3186.00	Assurances	10'000.00		10'000.00		8'823.85	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	158'250.00		161'850.00		84'131.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		10'599.00	
4272.33	Locations salle de gym		500.00		2'500.00		1'275.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		1'658.60
3534	Collège du Rionzi	313'810.00	6'840.00	277'330.00	6'840.00	252'851.85	6'958.25
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	1'700.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	60'000.00		65'000.00		39'740.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	35'000.00		30'000.00		31'014.00	
* 3141.34	Réparations programmées du bâtiment	47'200.00		11'400.00		-	
3186.00	Assurances	12'000.00		12'000.00		10'426.70	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	157'910.00		158'930.00		158'647.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		13'024.00	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		-		-		118.25
4363.00	Participations et remboursements de tiers		6'840.00		6'840.00		6'840.00
3535	Collège du Mottier G - Bâtiment modulaire	168'300.00	-	247'240.00	-	35'242.55	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	33'000.00		30'000.00		2'239.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	20'000.00		15'000.00		589.35	
* 3141.35	Réparations programmées du bâtiment	41'700.00		-		-	
3161.00	Loyers	-		125'000.00		-	
3186.00	Assurances	3'400.00		8'000.00		-	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	70'200.00		69'240.00		31'981.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		432.80	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	14'524'022.00	9'072'402.00	10'410'730.00	5'360'570.00	10'023'874.32	5'989'458.53
410	Police des constructions	35'000.00	350'000.00	35'000.00	150'000.00	8'072.05	146'345.60
* 3185.00	Honoraires et frais d'expertises	35'000.00		35'000.00		8'072.05	
* 4313.01	Permis de construire, de fouilles		350'000.00		150'000.00		146'345.60
420	Urbanisme	5'625'670.00	4'090'240.00	2'248'370.00	814'800.00	2'551'232.21	1'279'341.45
* 3003.01	Jetons de présences Commissions consultatives	6'300.00		8'000.00		6'900.00	
* 3011.00	Traitement du personnel	660'380.00		571'260.00		563'245.55	
3030.00	Assurances sociales	61'280.00		53'580.00		53'580.80	
3035.00	Allocations familiales	960.00		480.00		320.00	
3040.00	Caisse de pensions	105'310.00		93'910.00		86'989.15	
3063.00	Frais de représentation	1'700.00		1'600.00		730.50	
3069.00	Frais divers	240.00		240.00		240.00	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	-		-		6'643.55	
* 3161.00	Loyers	66'500.00		52'500.00		59'049.70	
* 3185.01	Police des constructions, cotisations et abonnements	8'000.00		7'000.00		5'622.35	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	-		-		39'056.97	
* 3189.01	Remaniement parcellaire	200'000.00		-		200'000.00	
* 3189.02	Pôle de développement économique + SDNL	65'000.00		65'000.00		61'538.94	
* 3189.04	Plan d'extension	450'000.00		600'000.00		272'671.80	
3189.05	Frais d'études	-		-		35'351.00	
* 3510.06	Part cantonale taxes équipements communautaires	200'000.00		39'740.00		30'033.10	
3666.00	Subventions développement durable	-		-		290'443.60	
3801.01	Attribution fonds réserve	-		-		268'186.44	
* 3809.06	Attribution fonds taxes équipements communautaires	3'800'000.00		755'060.00		570'628.76	
4271.12	Location locaux Mont Bar		30'240.00		-		-
* 4309.00	Taxes équipements communautaires		4'000'000.00		794'800.00		600'661.86
4342.05	Taxe pour le développement durable		-		-		558'630.04
* 4363.00	Participations et remboursements de tiers		60'000.00		20'000.00		35'630.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		76'288.30
4801.01	Prélèvement fonds réserve		-		-		8'131.25

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421	Développement durable	805'390.00	550'000.00	730'550.00	545'000.00	-	-
* 3003.01	Jetons de présences Commissions consultatives	15'000.00		10'000.00		-	
* 3011.00	Traitement du personnel	102'000.00		101'580.00		-	
3030.00	Assurances sociales	9'460.00		9'530.00		-	
3035.00	Allocations familiales	-		240.00		-	
3040.00	Caisse de pensions	16'430.00		16'580.00		-	
3063.00	Frais de représentation	500.00		500.00		-	
3069.00	Frais divers	-		120.00		-	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	5'000.00		2'000.00		-	
3170.01	Manifestations et animations	7'000.00		11'000.00		-	
* 3189.05	Frais d'études	95'000.00		34'000.00		-	
* 3193.02	Cotisations	5'000.00		-		-	
3666.00	Subventions développement durable	550'000.00		500'000.00		-	
3801.01	Attribution fonds réserve	-		45'000.00		-	
4342.05	Taxe pour le développement durable		550'000.00		545'000.00		-
430	Réseau routier	3'983'800.00	330'000.00	3'890'040.00	425'000.00	3'227'235.32	271'988.30
* 3011.00	Traitements du personnel	1'650'120.00		1'530'000.00		1'219'221.50	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	10'000.00		10'000.00		19'968.95	
3030.00	Assurances sociales	153'950.00		144'450.00		119'650.65	
3035.00	Allocations familiales	3'280.00		2'000.00		2'116.00	
3040.00	Caisse de pensions	257'500.00		246'820.00		182'213.00	
3063.00	Frais de représentation	3'000.00		2'600.00		391.50	
3069.00	Frais divers	10'950.00		11'170.00		10'928.00	
* 3091.00	Formation du personnel	20'000.00		15'000.00		9'891.80	
* 3114.00	Achats de matériel d'exploitation	10'000.00		5'000.00		6'038.20	
* 3115.00	Achats de véhicules et accessoires	320'000.00		420'000.00		201'071.15	
3135.00	Outils et produits de déneigement	50'000.00		50'000.00		42'118.25	
* 3137.02	Evacuation déchets poubelles publiques	20'000.00		15'000.00		11'099.27	
* 3142.60	Aménagement des routes	80'000.00		100'000.00		17'837.65	
3142.61	Réfection des routes	550'000.00		550'000.00		457'346.00	
* 3142.62	Abri tl construction et entretien	20'000.00		3'000.00		5'376.20	
* 3142.63	Achat fournitures diverses	45'000.00		35'000.00		42'697.40	
* 3142.64	Entretien réseau routier	200'000.00		200'000.00		191'933.65	
3154.00	Entretien du matériel d'exploitation	120'000.00		120'000.00		169'039.00	
3188.00	Courses de déneigement	100'000.00		100'000.00		49'148.20	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
* 3189.00	Prestations exécutées par des tiers	50'000.00		-		121'247.26	
* 3189.05	Frais d'études	150'000.00		170'000.00		147'901.69	
3801.00	Attribution fonds véhicules et machines	160'000.00		160'000.00		200'000.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		63'275.45
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		1'603.50
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		330'000.00		425'000.00		207'109.35
431	Eclairage public	290'000.00	350'000.00	238'500.00	315'000.00	189'617.55	330'875.44
* 3123.00	Electricité	130'000.00		108'500.00		86'037.75	
3143.00	Entretien du réseau	100'000.00		100'000.00		83'663.35	
3143.01	Amélioration du réseau	30'000.00		30'000.00		19'916.45	
* 3189.05	Frais d'études	30'000.00		-		-	
4111.00	Taxe d'usage du sol		330'000.00		300'000.00		315'481.99
4517.00	Electricité participation Etat + tiers		20'000.00		15'000.00		15'393.45
432	Mobilité	217'000.00	-	-	-	-	-
* 3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	5'000.00		-		-	
* 3170.01	Manifestations et animations	12'000.00		-		-	
* 3189.05	Frais d'études	200'000.00		-		-	
440	Place de sports - cimetière	174'000.00	9'000.00	166'500.00	9'000.00	87'529.45	720.00
* 3141.60	Entretien Place de sports	101'000.00		136'500.00		67'350.20	
3145.03	Entretien cimetière	5'000.00		10'000.00		5'179.25	
* 3189.05	Frais d'études	53'000.00		5'000.00		-	
3902.10	Imputation interne évacuation déchets	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
4272.00	Redevances concessions		9'000.00		9'000.00		-
4272.60	Locations terrains de sport		-		-		720.00
450	Ordures - déchets	1'195'810.00	1'195'810.00	1'205'730.00	1'205'730.00	1'199'479.61	1'199'479.61
* 3011.00	Traitements du personnel	199'190.00		169'300.00		166'779.30	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	6'000.00		10'000.00		-	
3030.00	Assurances sociales	19'020.00		16'820.00		15'250.95	
3035.00	Allocations familiales	-		380.00		384.00	
3040.00	Caisse de pensions	26'100.00		24'240.00		22'328.40	
3063.00	Frais de représentation	500.00		-		-	
3069.00	Frais divers	2'000.00		1'990.00		1'992.00	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
* 3091.00	Formation du personnel	3'000.00		3'000.00		-	
* 3141.61	Entretien installations Viane et Manloud	25'000.00		15'000.00		13'847.71	
3188.07	Enlèvement, élimination des ordures	900'000.00		945'000.00		826'662.99	
* 3189.05	Frais d'études	15'000.00		20'000.00		-	
3801.01	Attribution fonds réserve	-		-		4'255.45	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux	-		-		147'978.81	
4342.01	Taxes d'enlèvement de la Déchèterie		2'000.00		2'000.00		2'608.27
* 4342.04	Taxes forfaitaires déchets		620'000.00		650'000.00		659'105.96
* 4354.00	Vente de produits de récupération		10'000.00		45'000.00		58'062.60
4526.00	Rétrocession périmètre vente de sacs		435'000.00		450'000.00		438'398.47
4656.00	Remboursement de la taxe d'élimination du verre (TEA)		20'000.00		20'000.00		21'304.31
* 4811.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		88'810.00		18'730.00		-
4902.01	Imputations internes évacuations des déchets		20'000.00		20'000.00		20'000.00
460	Egouts - épuration	2'197'352.00	2'197'352.00	1'896'040.00	1'896'040.00	2'760'708.13	2'760'708.13
3141.62	Exploitation station pompage	32'000.00		32'000.00		24'157.69	
* 3144.00	Entretien collecteurs	70'000.00		80'000.00		106'241.46	
* 3144.01	Aménagement collecteurs	50'000.00		70'000.00		18'226.60	
3187.01	Frais perception taxe épuration par Services Industriels	25'500.00		24'600.00		24'255.01	
3189.05	Frais d'études	100'000.00		150'000.00		164'955.96	
3311.01	Amortissements obligatoires des collecteurs	656'852.00		582'540.00		1'316'928.65	
* 3526.00	Participation aux charges de la STEP	1'263'000.00		956'900.00		1'028'121.42	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux	-		-		77'821.34	
* 4341.00	Taxes de raccordement		180'000.00		150'000.00		35'891.97
* 4342.00	Taxes annuelles de traitement		1'200'000.00		1'000'000.00		1'196'570.25
* 4342.03	Taxes annuelles d'utilisation		750'000.00		670'000.00		734'374.14
* 4811.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		67'352.00		76'040.00		793'871.77

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE	2'359'350.00	390'080.00	2'207'720.00	311'590.00	1'859'705.02	449'096.36
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	31'200.00	-	30'200.00	-	27'667.20	-
500	Administration, secrétariat	31'200.00	-	30'200.00	-	27'667.20	-
3003.02	Jetons de présence Conseil d'Etablissement	1'000.00		1'000.00		1'120.00	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	425.00		425.00		707.95	
3151.00	Entretien mobilier et machines	425.00		425.00		-	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	850.00		850.00		675.00	
3172.00	Frais de réceptions, CE et direction	1'000.00		2'000.00		533.20	
3173.00	Promotions et prix divers	10'000.00		8'000.00		7'804.05	
3512.00	Convention de prestations avec l'Etat	17'500.00		17'500.00		16'827.00	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'145'990.00	23'000.00	1'109'900.00	10'500.00	934'509.98	132'072.50
510		1'145'990.00	23'000.00	1'109'900.00	10'500.00	934'509.98	132'072.50
* 3011.00	Traitements du personnel	10'260.00		8'730.00		8'060.00	
3020.01	Traitements des activités parascolaires	4'000.00		4'000.00		490.00	
3030.00	Assurances sociales	1'330.00		1'190.00		764.10	
3103.03	Caisse de classes	18'200.00		18'300.00		17'647.00	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	18'000.00		15'500.00		15'042.45	
3151.00	Entretien mobilier et machines	850.00		850.00		-	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	850.00		850.00		-	
3170.02	Passeport vacances	6'000.00		6'000.00		5'523.80	
3171.00	Manifestations culturelles et sportives	8'000.00		7'000.00		8'401.40	
3186.00	Assurances	6'500.00		6'480.00		6'611.00	
* 3189.00	Prestations exécutées par des tiers	14'000.00		1'000.00		-	
3522.02	Finances d'écolage	8'000.00		10'000.00		3'683.30	
3662.00	Frais de transport	920'000.00		900'000.00		796'091.15	
3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités	10'000.00		15'000.00		6'494.75	
3663.02	Courses et camps scolaires	120'000.00		115'000.00		65'701.03	
4332.00	Etudes surveillées, participation des parents		3'500.00		3'500.00		3'280.00
4332.02	Finances d'écolage, participation des communes		4'500.00		4'500.00		114'183.50
* 4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		15'000.00		2'500.00		3'637.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		10'972.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	351'190.00	30'800.00	334'050.00	18'300.00	283'040.60	69'988.90
520		351'190.00	30'800.00	334'050.00	18'300.00	283'040.60	69'988.90
* 3011.00	Traitements du personnel	8'150.00		7'480.00		7'167.20	
3020.00	Traitements sport scolaire facultatif	13'000.00		12'000.00		12'680.00	
3020.01	Traitements activités parascolaires	4'000.00		4'000.00		9'125.00	
3030.00	Assurances sociales	2'240.00		2'200.00		2'489.15	
3103.03	Caisse de classes	7'000.00		7'100.00		6'660.00	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	30'000.00		26'000.00		35'504.29	
3131.00	Fournitures activités parascolaires	1'700.00		1'700.00		1'154.31	
3151.00	Entretien mobilier et machines	1'500.00		1'700.00		1'134.15	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	850.00		850.00		-	
3171.00	Manifestations culturelles et sportives	7'000.00		6'000.00		5'109.00	
3186.00	Assurances	2'500.00		2'520.00		2'467.60	
* 3189.00	Prestations exécutées par des tiers	17'000.00		1'000.00		-	
3522.01	Frais Service d'appuis scolaires (CVAJ)	6'000.00		6'000.00		4'050.00	
3522.02	Finances d'écolage	45'000.00		45'000.00		38'366.20	
* 3662.00	Frais de transport	16'000.00		32'000.00		6'948.00	
* 3662.01	Abonnements Mobilis écoliers	74'250.00		65'000.00		60'857.65	
3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités	5'000.00		8'500.00		1'409.55	
3663.02	Courses et camps scolaires	110'000.00		105'000.00		80'857.75	
3809.05	Attribution fonds réserve spectacles scolaires	-		-		7'060.75	
4332.00	Etudes surveillées, participation des parents		800.00		800.00		560.00
4332.02	Finances d'écolage, participation des communes		5'000.00		5'000.00		48'208.45
* 4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		15'000.00		2'500.00		3'840.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		7'060.75
4512.00	Participation de l'Etat au sport facultatif		10'000.00		10'000.00		7'525.30
4809.05	Prélèvement fonds réserve spectacles scolaires		-		-		2'794.40
530	Enseignement spécialisé	2'000.00	-	2'000.00	-	1'934.15	-
3522.00	Participation organisation régionale (CRENOL)	2'000.00		2'000.00		1'934.15	
540	Orientation professionnelle	9'000.00	-	9'000.00	-	8'102.40	-
3512.01	Participation orientation professionnelle	9'000.00		9'000.00		8'102.40	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
550	Médiathèque scolaire et communale	366'180.00	147'780.00	285'920.00	125'470.00	258'866.01	121'157.75
* 3011.00	Traitements du personnel	263'350.00		199'040.00		171'929.05	
3030.00	Assurances sociales	24'450.00		18'670.00		16'291.50	
3035.00	Allocations familiales	480.00		480.00		480.00	
3040.00	Caisse de pensions	40'250.00		30'680.00		22'503.40	
3063.00	Frais de représentation	600.00		-		-	
3069.02	Frais de déplacements et formation	2'000.00		2'000.00		750.00	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	2'000.00		2'000.00		1'452.00	
3102.01	Abonnements périodiques et documentation	5'000.00		5'000.00		4'672.66	
3102.04	Achat de livres et documentation	13'500.00		13'500.00		8'116.15	
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	4'000.00		4'000.00		26'176.80	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	1'700.00		1'700.00		-	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	850.00		850.00		-	
3170.01	Manifestations et animations	8'000.00		8'000.00		6'494.45	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		14'626.85
4512.01	Participation de l'Etat aux traitements du personnel		147'780.00		125'470.00		106'530.90
560	Service médical & dentaire	56'500.00	-	71'500.00	-	41'904.03	-
3012.01	Médecin scolaire	10'000.00		10'000.00		8'805.50	
3109.00	Prévention santé, action et formation	9'000.00		9'000.00		6'282.12	
3116.00	Achats d'équipement et de matériel	2'500.00		2'500.00		2'133.41	
3654.00	Service dentaire scolaire	35'000.00		50'000.00		24'683.00	
570	Réfectoire scolaire	320'760.00	188'500.00	286'870.00	157'320.00	229'388.60	125'877.21
* 3011.00	Traitements du personnel	103'610.00		101'750.00		78'390.55	
3030.00	Assurances sociales	9'600.00		9'540.00		7'405.30	
3035.00	Allocations familiales	1'440.00		1'140.00		742.80	
3040.00	Caisse de pensions	4'110.00		3'870.00		3'631.95	
3063.00	Frais de représentation	600.00		-		-	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	201'400.00		170'570.00		139'218.00	
4652.00	Vente repas Réfectoire		188'500.00		157'320.00		125'877.21
580	Temple et cultes	76'530.00	-	78'280.00	-	74'292.05	-
* 3011.00	Traitements du personnel	16'100.00		16'380.00		16'070.40	
* 3011.01	Traitement marguillier	10'830.00		10'620.00		10'408.45	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	600.00		-		-	
3030.00	Assurances sociales	1'500.00		1'480.00		1'467.00	
3063.00	Frais de représentation	200.00		-		-	
3124.00	Entretien et frais divers	500.00		1'000.00		-	
3652.00	Contribution église catholique	45'000.00		47'000.00		44'784.40	
3652.01	Contribution Paroisse de Villamont	1'800.00		1'800.00		1'561.80	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	SECURITE PUBLIQUE	3'447'916.00	277'700.00	3'236'697.00	245'000.00	3'049'896.22	322'208.42
610	Police administrative et Police cantonale	2'411'016.00	145'000.00	2'269'257.00	120'000.00	2'175'929.90	146'486.55
* 3011.00	Traitements du personnel	543'210.00		490'450.00		424'378.40	
3011.02	Inconvénients de fonction	18'400.00		16'000.00		14'400.00	
3030.00	Assurances sociales	52'130.00		47'500.00		41'577.45	
3035.00	Allocations familiales	1'920.00		1'200.00		1'200.00	
3040.00	Caisse de pensions	76'850.00		70'100.00		55'069.40	
3063.00	Frais de représentation	2'000.00		2'100.00		-	
* 3065.00	Frais d'habillement	8'000.00		8'000.00		2'201.30	
3069.00	Frais divers	1'000.00		1'000.00		1'063.90	
* 3091.00	Formation du personnel	16'000.00		4'000.00		11'515.30	
* 3091.01	Santé & Sécurité au travail	25'000.00		15'000.00		10'994.95	
* 3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	10'000.00		5'000.00		7'398.35	
3143.02	Signalisation routière	100'000.00		100'000.00		89'290.25	
3155.00	Entretien des véhicules	7'000.00		7'000.00		4'581.20	
* 3156.01	Entretien de matériel spécialisé - vidéosurveillance	31'000.00		10'000.00		-	
3182.00	Frais de téléphones	-		-		1'647.60	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	35'000.00		35'000.00		-	
3189.05	Frais d'études	15'000.00		15'000.00		11'520.00	
* 3313.00	Amortissements obligatoires des véhicules et machines	28'000.00		-		-	
3510.00	Participation aux charges cantonales	1'420'506.00		1'421'907.00		1'401'497.00	
3510.01	Décompte final des charges cantonales	-		-		77'537.00	
3524.00	Constat de décès, convois funèbres et inhumations	20'000.00		20'000.00		20'057.80	
* 4312.00	Emoluments		15'000.00		10'000.00		8'198.50
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		3'380.10
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		3'880.15
* 4370.00	Amendes		30'000.00		25'000.00		25'100.00
4370.01	Notification commandements de payer		30'000.00		30'000.00		30'870.00
* 4370.02	Ordonnances pénales (Fonds privés + RGP)		70'000.00		55'000.00		75'057.80
620	Service communal de la population	578'560.00	125'000.00	539'600.00	115'000.00	476'492.55	129'732.87
* 3011.00	Traitements du personnel	403'910.00		377'330.00		321'543.50	
3030.00	Assurances sociales	37'520.00		35'390.00		30'577.35	
3035.00	Allocations familiales	960.00		960.00		960.00	
3040.00	Caisse de pensions	63'170.00		59'920.00		48'379.20	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3063.00	Frais de représentation	1'500.00		1'500.00		110.00	
3069.00	Frais divers	1'500.00		1'500.00		2'177.90	
3191.01	Taxes Service de la population (SPOP)	70'000.00		63'000.00		72'744.60	
4312.00	Emoluments		125'000.00		115'000.00		125'561.92
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		4'170.95
630	Police sanitaire	22'940.00	7'700.00	17'640.00	10'000.00	28'427.60	12'000.00
* 3003.04	Contrôle denrées alimentaires	19'910.00		15'030.00		24'312.60	
3030.00	Assurances sociales	1'830.00		1'410.00		2'326.20	
3524.01	Inspectorat et équarissage	1'200.00		1'200.00		1'788.80	
4312.00	Emoluments		7'700.00		10'000.00		12'000.00
650	Défense incendie	177'100.00	-	152'200.00	-	121'336.32	-
* 3521.00	Participation SDIS La Mère	177'100.00		152'200.00		121'336.32	
660	Protection civile	258'300.00	-	258'000.00	-	247'709.85	33'989.00
3123.00	Electricité	2'500.00		2'200.00		2'169.85	
3511.00	Participation au Fonds cantonal ORPC	62'400.00		62'400.00		59'910.50	
3521.01	Contribution aux charges de l'ORPC	193'400.00		193'400.00		185'629.50	
4819.00	Prélèvement fonds dispense abri PC		-		-		33'989.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	12'853'854.00	2'532'939.00	13'260'914.00	2'880'854.00	13'282'173.95	4'883'523.88
710	Service administratif	3'839'920.00	185'000.00	3'451'580.00	185'000.00	3'242'310.70	535'584.88
3161.00	Loyers	225'000.00		225'000.00		225'925.65	
3525.00	Participation Centre Social Régional (ARASPE)	2'880.00		2'880.00		2'765.10	
3525.01	Participation Réseau EFAJE Gros de Vaud et environs	79'100.00		78'400.00		77'655.90	
3525.02	Participation Accueil collectif préscolaire (garderies)	1'444'900.00		1'405'600.00		1'332'793.25	
3525.03	Participation Accueil familial de jour (mamans/papas de jour)	25'800.00		27'600.00		17'426.10	
3525.04	Participation Accueil collectif parascolaire (UAPE)	1'640'000.00		1'505'000.00		1'377'106.05	
* 3653.02	Aides, subventions pour la culture, les loisirs et le sport - Séniors	10'000.00		10'000.00		-	
3655.00	Fonds aide occasionnelle	7'000.00		5'000.00		15'221.60	
3655.01	Projet Quartiers solidaires	-		-		34'323.00	
* 3655.02	Contribution FAJE	48'000.00		48'000.00		46'085.00	
3655.03	Subvention Association Jardin d'enfants mille Pattes	43'620.00		43'620.00		24'300.00	
3655.04	Subvention Atelier Les Mains enchantées	30'360.00		29'920.00		19'180.00	
3659.03	Subvention taxe déchets	60'000.00		60'000.00		58'112.05	
3659.10	Aide solidaire Ukraine	-		-		1'517.70	
* 3662.03	Subvention transports jeunes en formation	73'300.00		-		-	
* 3665.01	Subvention transports aînés et bénéficiaires de l'aide sociale	136'700.00		-		-	
3801.01	Attribution fonds réserve	-		-		9'899.30	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	13'260.00		10'560.00		-	
4271.10	Participation EFAJE locaux Rionzi (UAPE)		183'000.00		183'000.00		183'652.15
4271.11	Location salle polyvalente Rionzi		2'000.00		2'000.00		3'062.50
4525.01	Décompte final Réseau EFAJE		-		-		337'453.23
4690.10	Solidarité Ukraine		-		-		11'417.00
711	Service social intercommunal (ARASPE - Agence AVS)	48'900.00	-	48'900.00	-	30'361.85	-
* 3525.08	Participation association régionale de l'action sociale	48'900.00		48'900.00		30'361.85	
720	Prévoyance sociale	8'965'034.00	2'347'939.00	9'760'434.00	2'695'854.00	10'009'501.40	4'347'939.00
3515.00	Participation aux charges cantonales	8'965'034.00		9'760'434.00		8'479'005.00	
3515.05	Décompte final des charges cantonales	-		-		1'530'496.40	
4525.00	Participation sur recettes conjoncturelles		2'347'939.00		2'695'854.00		2'347'939.00
4809.07	Prélèvement fonds de régulation cohésion sociale		-		-		2'000'000.00

Charges et revenus par nature

TABEAU DES CHARGES PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
3	CHARGES	70'077'802.00	100.000	64'274'474.00	100.000	60'550'113.79	100.000
30	Autorités et personnel	12'362'660.00	17.641	11'167'830.00	17.375	9'684'884.45	15.995
300	Autorités et commissions	509'410.00	0.727	502'030.00	0.781	497'313.60	0.821
301	Personnel administratif et d'exploitation et enseignants	8'753'420.00	12.491	7'845'020.00	12.205	6'853'646.20	11.319
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	21'000.00	0.030	20'000.00	0.031	22'295.00	0.037
303	Assurances sociales	867'970.00	1.239	787'150.00	1.225	705'902.40	1.166
304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'384'610.00	1.976	1'275'700.00	1.985	1'022'561.00	1.689
305	Assurances accidents et maladie	459'160.00	0.655	423'970.00	0.660	226'221.10	0.374
306	Indemnisation et remboursement de frais	171'960.00	0.245	158'960.00	0.247	135'580.00	0.224
308	Personnel intérimaire	50'000.00	0.071	50'000.00	0.078	153'416.00	0.253
309	Autres charges des autorités et du personnel	145'130.00	0.207	105'000.00	0.163	67'949.15	0.112
31	Biens, services, marchandises	11'004'400.00	15.703	10'011'520.00	15.576	8'376'684.71	13.834
310	Imprimés et fournitures de bureau	360'325.00	0.514	266'825.00	0.415	267'721.81	0.442
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	566'750.00	0.809	506'700.00	0.788	353'891.65	0.584
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'004'000.00	1.433	951'900.00	1.481	708'049.30	1.169
313	Autres fournitures et marchandises	611'800.00	0.873	552'400.00	0.859	523'050.83	0.864
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	3'458'100.00	4.935	3'147'900.00	4.898	2'334'786.06	3.856
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	467'325.00	0.667	469'025.00	0.730	401'200.02	0.663
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	291'500.00	0.416	402'500.00	0.626	284'975.35	0.471
317	Réceptions et manifestations	277'850.00	0.396	222'350.00	0.346	189'442.50	0.313
318	Honoraires et prestations de services	3'799'250.00	5.421	3'334'720.00	5.188	3'140'432.59	5.187
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	167'500.00	0.239	157'200.00	0.245	173'134.60	0.286

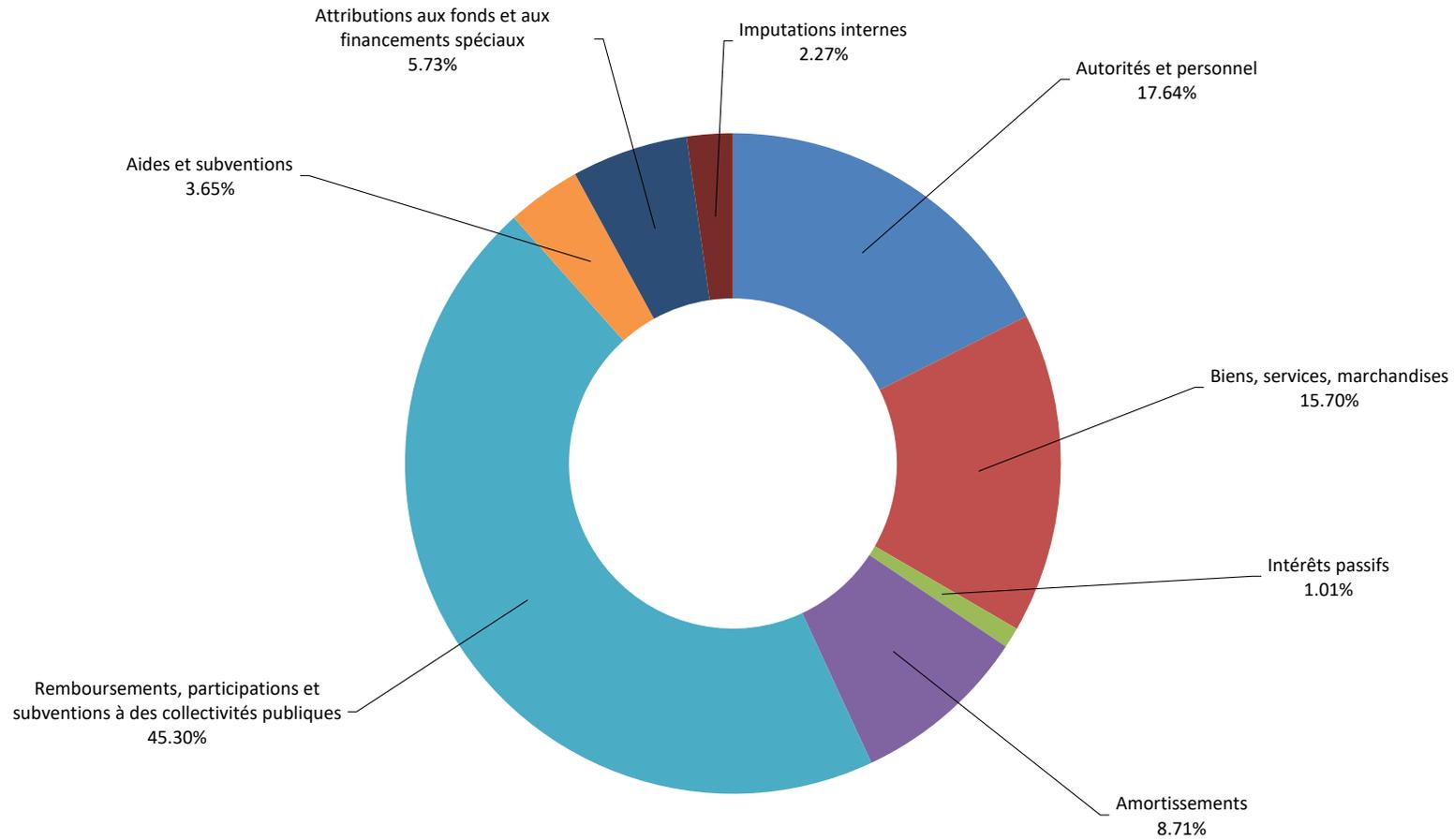
Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
32	Intérêts passifs	706'000.00	1.007	600'000.00	0.933	367'153.19	0.606
321	Intérêts des dettes à court terme	0.00	0.000	0.00	0.000	42'883.12	0.071
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	700'000.00	0.999	592'000.00	0.921	319'436.70	0.528
329	Intérêts rémunérateurs sur impôts	6'000.00	0.009	8'000.00	0.012	4'833.37	0.008
33	Amortissements	6'102'313.00	8.708	5'407'596.00	8.413	5'883'610.72	9.717
330	Amortissements du patrimoine financier	320'000.00	0.457	350'000.00	0.545	237'340.97	0.392
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	5'782'313.00	8.251	5'057'596.00	7.869	5'646'269.75	9.325
35	Remboursements, participations et subventions aux collectivités publiques	31'744'679.00	45.299	32'344'278.00	50.322	31'542'181.14	52.093
351	Canton	13'113'579.00	18.713	14'098'035.00	21.934	14'038'908.90	23.186
352	Communes et associations de communes	18'631'100.00	26.586	18'246'243.00	28.388	17'503'272.24	28.907
36	Aides et subventions	2'557'010.00	3.649	2'242'840.00	3.489	1'776'886.88	2.935
365	Aides, subventions à des institutions privées	454'760.00	0.649	432'340.00	0.673	392'193.05	0.648
366	Aides individuelles	2'102'250.00	3.000	1'810'500.00	2.817	1'384'693.83	2.287
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	4'013'000.00	5.726	1'013'060.00	1.576	1'298'830.85	2.145
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	4'013'000.00	5.726	1'013'060.00	1.576	1'073'030.70	1.772
381	Attributions aux financements spéciaux	0.00	0.000	0.00	0.000	225'800.15	0.373
39	Imputations internes	1'587'740.00	2.266	1'487'350.00	2.314	1'619'881.85	2.675
390	Imputations internes	1'587'740.00	2.266	1'487'350.00	2.314	1'619'881.85	2.675

TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE

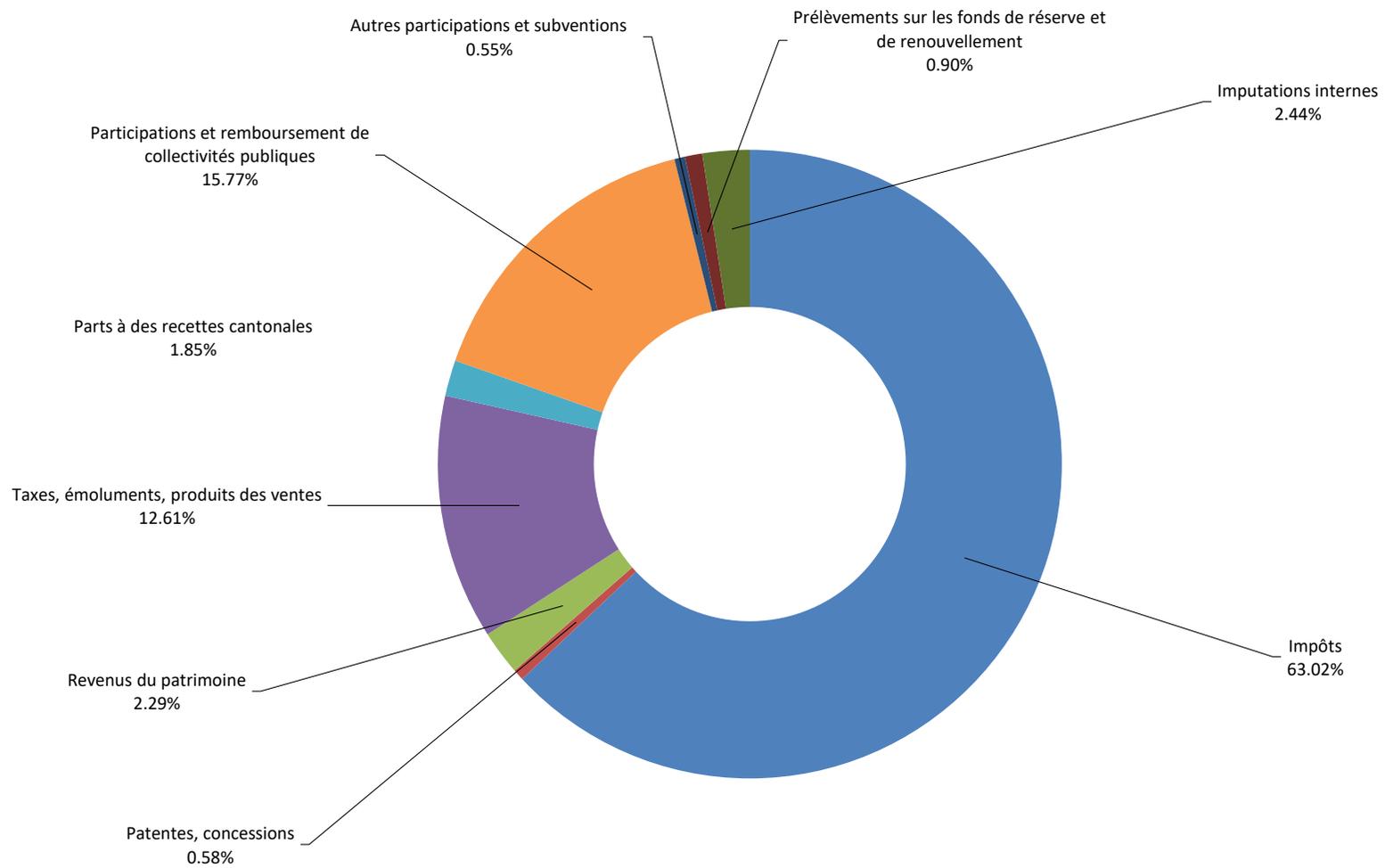
Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
4	REVENUS	65'157'859.00	100.000	61'167'086.00	100.000	63'917'778.15	100.000
40	Impôts	41'061'000.00	63.018	40'074'000.00	65.516	40'030'909.00	62.629
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	32'465'000.00	49.825	32'130'000.00	52.528	30'555'350.75	47.804
401	Impôts sur bénéfice net et le capital des personnes morales	2'650'000.00	4.067	2'300'000.00	3.760	2'670'155.10	4.177
402	Impôt foncier	3'500'000.00	5.372	3'500'000.00	5.722	3'392'273.85	5.307
404	Droits de mutation	1'600'000.00	2.456	1'600'000.00	2.616	1'446'366.70	2.263
405	Impôts sur les successions et donations	800'000.00	1.228	500'000.00	0.817	1'921'762.60	3.007
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	46'000.00	0.071	44'000.00	0.072	45'000.00	0.070
41	Patentes, concessions	375'000.00	0.576	340'000.00	0.556	367'705.59	0.575
410	Patentes	45'000.00	0.069	40'000.00	0.065	52'223.60	0.082
411	Concessions	330'000.00	0.506	300'000.00	0.490	315'481.99	0.494
42	Revenus du patrimoine	1'494'420.00	2.294	1'467'500.00	2.399	1'407'706.01	2.202
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	328'000.00	0.503	328'000.00	0.536	296'630.81	0.464
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	235'540.00	0.361	242'540.00	0.397	249'355.95	0.390
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	930'880.00	1.429	896'960.00	1.466	861'719.25	1.348
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	8'215'060.00	12.608	4'467'860.00	7.304	5'010'339.86	7.839
430	Taxes légales de remplacement	4'000'000.00	6.139	794'800.00	1.299	600'661.86	0.940
431	Emoluments	520'700.00	0.799	313'000.00	0.512	323'181.02	0.506
433	Ecolage	13'800.00	0.021	13'800.00	0.023	166'231.95	0.260
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	3'302'000.00	5.068	3'017'000.00	4.932	3'187'180.63	4.986

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
435	Ventes et prestations de services	157'920.00	0.242	168'920.00	0.276	195'230.00	0.305
436	Remboursements de tiers	90'640.00	0.139	50'340.00	0.082	406'826.60	0.636
437	Amendes	130'000.00	0.200	110'000.00	0.180	131'027.80	0.205
44	Parts à des recettes cantonales	1'203'500.00	1.847	1'202'000.00	1.965	1'054'560.30	1.650
441	Parts à des recettes cantonales	1'203'500.00	1.847	1'202'000.00	1.965	1'054'560.30	1.650
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	10'277'477.00	15.773	10'541'786.00	17.234	10'687'061.20	16.720
451	Canton	416'450.00	0.639	493'375.00	0.807	540'231.50	0.845
452	Communes et associations de communes	9'861'027.00	15.134	10'048'411.00	16.428	10'146'829.70	15.875
46	Autres participations et subventions	356'500.00	0.547	252'320.00	0.413	241'621.52	0.378
465	Participations et subventions de tiers	356'500.00	0.547	252'320.00	0.413	226'204.52	0.354
469	Dons et legs	0.00	0.000	0.00	0.000	15'417.00	0.024
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	587'162.00	0.901	1'334'270.00	2.181	3'497'992.82	5.473
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	431'000.00	0.661	1'239'500.00	2.026	2'670'132.05	4.177
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	156'162.00	0.240	94'770.00	0.155	827'860.77	1.295
49	Imputations internes	1'587'740.00	2.437	1'487'350.00	2.432	1'619'881.85	2.534
490	Imputations internes	1'587'740.00	2.437	1'487'350.00	2.432	1'619'881.85	2.534

Répartition des charges par nature



Répartition des revenus par nature



Situation des emprunts

SITUATION DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME (PRÉVISION 2024)

Emprunts		Montant initial	Taux en %	Emprunts au 30.09.2023	Emprunts au 31.12.2024	Intérêts 2024	
9221.31.00	Emprunt PostFinance	16.07.2018 - 17.07.2028	5'000'000	0.8200	5'000'000	5'000'000	41'000
9221.34.00	Emprunt Placement privé	26.06.2019 - 26.06.2031	12'000'000	0.6500	12'000'000	12'000'000	78'000
9221.36.00	Emprunt UBS	29.06.2020 - 28.06.2030	10'000'000	0.8700	10'000'000	10'000'000	87'000
9221.37.00	Emprunt PostFinance	07.10.2021 - 08.10.2035	5'000'000	0.6600	5'000'000	5'000'000	33'000
9221.38.00*	Emprunt PostFinance	09.11.2022 - 08.11.2024	6'000'000	1.5900	6'000'000	A renouveler	81'620
9221.39.00	Emprunt PostFinance	30.05.2023 - 30.05.2029	6'000'000	2.0900	6'000'000	6'000'000	125'400
9221.40.00	Emprunt PostFinance	30.05.2023 - 31.05.2032	6'000'000	2.2200	6'000'000	6'000'000	133'200
Sous total			Taux moyen	1.2714	50'000'000	44'000'000	579'220
*A renouveler	Emprunt PostFinance le 08.11.2024			2.0000	0	6'000'000	17'333
Total						50'000'000	596'553

Nouveaux emprunts selon prévision des investissements 2024

Nouvel emprunt	31.03.2024		2.0000	0	2'000'000	30'000	
Nouvel emprunt	30.06.2024		2.0000	0	4'000'000	40'000	
Nouvel emprunt	30.09.2024		2.0000	0	5'000'000	25'000	
Nouvel emprunt	30.11.2024		2.0000	0	5'000'000	8'333	
Total général					50'000'000	66'000'000	699'886

Prévision des amortissements

INVESTISSEMENTS TERMINÉS ET EN COURS - PRÉVISION DES AMORTISSEMENTS 2024

Objet	Préavis	Crédit accordé	Durée d'amortissement	** Coût final au 31.12.2022	solde à amortir au 01.01.2024	Amortissements 2024	Compte
9141.28.01	Collecteur Grand-Mont / Pernessey - route	12/2005	180'000.00	20 ans	176'353.97	44'085.00 5/20	8'817.00 230.3311.00
9141.28.02	Collecteur Grand-Mont / Pernessey - collecteur	12/2005	670'000.00	20 ans	668'866.17	167'215.00 5/20	33'443.00 460.3311.01
9141.32.00	Assainissement du voûtage du Rionzi	05/2002	750'000.00	20 ans	671'005.35	234'850.00 7/20	33'550.00 460.3311.01
9141.38.00	Création d'un seuil et aménagements - Rte des Martines	01/2007	455'000.00	20 ans	499'381.20	99'877.00 4/20	24'969.00 230.3311.00
9141.39.00	Collecteur tronçon sud / Rte de la Clochette	11/2007	250'000.00	20 ans	193'555.81	38'707.00 4/20	9'678.00 460.3311.01
9141.40.00	Réhabilitation collecteur Louve-Rionzi-Petit-Flon	11/2005	1'400'000.00	20 ans	1'074'403.86	161'160.00 3/20	53'720.00 460.3311.01
9141.41.00	Réfection Rte de la Clochette	13/2007	1'980'000.00	20 ans	1'695'127.20	332'680.00 4/20	83'170.00 230.3311.00
9141.42.02	Création bassin / Mise en séparatif - Grangette / Grand-Pré	10/2007	1'550'000.00	20 ans	1'561'320.22	390'330.00 5/20	78'066.00 460.3311.01
9141.43.00	Aménagement tronçon inférieur - Ch. de Pernessey	07/2007	350'000.00	20 ans	261'159.85	52'231.00 4/20	13'058.00 230.3311.00
9141.44.00	Création cheminement piétonnier - Rte de Manlout	10/2008	285'000.00	20 ans	172'350.00	43'085.00 5/20	8'617.00 230.3311.00
9141.46.01	Réfection collecteur EU-EC - Ch. De Bellevue - route	08/2009	130'000.00	20 ans	123'910.40	37'170.00 6/20	6'195.00 230.3311.00
9141.46.02	Réfection collecteur EU-EC - Ch. De Bellevue - collecteur	08/2009	275'000.00	20 ans	196'077.31	58'824.00 6/20	9'804.00 460.3311.01
9141.47.00	Aménagement zone du Grand-Mont - terminus tl	13/2009	3'125'000.00	20 ans	2'317'876.55	811'251.00 7/20	115'893.00 230.3311.00
9141.48.00	Création cheminement piétonnier - Rte du Jorat	01/2010	850'000.00	20 ans	694'783.15	278'256.00 8/20	34'782.00 230.3311.00
9141.49.00	Création cheminement piétonnier - PQ Paix-du-Soir	10/2010	400'000.00	30 ans	258'697.85	155'340.00 18/30	8'630.00 230.3311.00
9141.50.01	Carrefour + collecteur EC-EU - Lausanne / Verger - route	19/2010	2'435'000.00	30 ans	1'906'301.67	1'147'644.00 18/30	63'758.00 230.3311.00
9141.50.02	Carrefour + collecteur EC-EU - Lausanne / Verger - collecteur	19/2010	595'000.00	30 ans	439'313.88	263'700.00 18/30	14'650.00 460.3311.01
9141.51.00	Aménagement arrêts tl ligne 8 Lausanne / Cugy	01/2011	5'405'000.00	20 ans	5'294'932.30	2'118'160.00 08/20	264'770.00 230.3311.00
9141.52.01	Création d'un carrefour-giratoire Lanterne/Rionzi - route	03/2011	1'135'000.00	20 ans	903'608.15	444'170.00 10/20	44'417.00 230.3311.00
9141.52.02	Création d'un carrefour-giratoire Lanterne/Rionzi - collecteur	03/2011	225'000.00	20 ans	219'627.31	99'000.00 9/20	11'000.00 460.3311.01
9141.53.01	Réfection chaussée + collecteur - Rte de Sauvabelin - route	12/2011	455'000.00	20 ans	357'343.40	160'650.00 9/20	17'850.00 230.3311.00
9141.53.02	Réfection chaussée + collecteur - Rte de Sauvabelin - collecteur	12/2011	240'000.00	20 ans	225'104.26	100'800.00 9/20	11'200.00 460.3311.01
9141.54.00	Réfection collecteur de la Viane	03/2012	600'000.00	20 ans	683'890.81	314'325.00 9/20	34'925.00 460.3311.01
9141.55.00	Création d'une aire de dépose au Rionzi	01/2013	485'000.00	20 ans	507'067.25	254'400.00 10/20	25'440.00 230.3311.00
9141.56.00	Réfection d'un collecteur - Rte de la Clochette	05/2013	240'000.00	20 ans	172'869.86	79'200.00 9/20	8'800.00 460.3311.01
9141.57.00	Réfection d'un collecteur - Rte de Cugy	09/2013	260'000.00	20 ans	220'673.09	132'396.00 12/20	11'033.00 460.3311.01
9141.58.00	Création bassin de rétention - Champ-Meunier	13/2014	1'190'000.00	20 ans	1'082'823.99	649'752.00 12/20	54'146.00 460.3311.01
9141.59.01	Réfection chaussée + collecteur - Ch. Doucy - route	02/2015	205'000.00	20 ans	151'955.00	98'774.00 13/20	7'598.00 230.3311.00
9141.59.02	Réfection chaussée + collecteur - Ch. Doucy - collecteur	02/2015	85'000.00	20 ans	60'299.60	39'195.00 13/20	3'015.00 460.3311.01
9141.60.00	Réhabilitation des collecteurs EU-EC - Etavez + compl. 12/2017	10/2015	690'000.00	20 ans	760'954.65	494'611.00 13/20	38'047.00 460.3311.01
9141.62.00	Mise en conformité du collecteur - Rionzi tronçon aval	02/2016	1'290'000.00	30 ans	978'317.03	815'250.00 25/30	32'610.00 460.3311.01
9141.64.00	Crédit d'étude aménagement terrain synthétique et multisport	17/2016	90'000.00	20 ans	113'051.80	101'736.00 18/20	5'652.00 230.3311.00
9141.65.01	Réfection chaussée/collecteur/éclairage Mottier - route	06/2017	280'000.00	30 ans	222'748.19	200'475.00 27/30	7'425.00 230.3311.00
9141.65.02	Réfection chaussée/collecteur/éclairage Mottier - collecteur	06/2017	230'000.00	30 ans	278'532.18	250'668.00 27/30	9'284.00 460.3311.01
9141.66.00	Mise en conformité du collecteur - Millière tronçon aval	07/2017	1'025'000.00	30 ans	375'980.39	313'300.00 25/30	12'532.00 460.3311.01
9141.67.00	Remplacement des installation de pompage En Budron	13/2017	255'000.00	10 ans	202'909.84	162'328.00 8/10	20'291.00 460.3311.01
9141.68.00	Place de sport du Châtaignier - terrains	01/2018	4'100'000.00	20 ans	3'009'791.05	2'708'820.00 18/20	150'490.00 230.3311.00
9141.69.00	Elargissement du trottoir sous le pont de l'autoroute - Rionzi	03/2018	135'000.00	20 ans	105'846.75	84'672.00 16/20	5'292.00 230.3311.00
9141.70.00	Sécurisation de la liaison piétonne Bugnon/Rionzi - route	08/2018	312'500.00	20 ans	226'805.95	170'220.00 15/20	11'348.00 230.3311.00
9141.72.00	Aménagement zone 30 Grand-Mont	04/2019	330'000.00	20 ans	319'135.55	255'312.00 16/20	15'957.00 230.3311.00
9141.73.01	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage - Cerisier/Village - route	02/2020	175'000.00	30 ans	130'093.50	117'072.00 27/30	4'336.00 230.3311.00
9141.73.02	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage - Cerisier/Village - collecteur	02/2020	410'000.00	30 ans	379'774.47	341'820.00 27/30	12'660.00 460.3311.01
9141.74.00	Mise en conformité collecteur Lausanne/Verger/Chêne	05/2020	370'000.00	30 ans	369'743.20	320'476.00 26/30	12'326.00 460.3311.01
9141.75.00	Mise en conformité collecteurs Budron C	08/2020	575'000.00	30 ans	548'165.04	511'616.00 28/30	18'272.00 460.3311.01
9141.76.00	Sécurisation carrefour Martines/Verger	13/2020	175'000.00	30 ans	182'501.90	en cours 30/30	5'833.00 230.3311.00
9141.77.01	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage Verger/Petit-Mont - route	14/2020	750'000.00	30 ans	692'693.80	en cours 30/30	25'000.00 230.3311.00
9141.77.02	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage Verger/Petit-Mont - collecteur	14/2020	285'000.00	30 ans	234'031.34	en cours 30/30	9'500.00 460.3311.01

INVESTISSEMENTS TERMINÉS ET EN COURS - PRÉVISION DES AMORTISSEMENTS 2024

Objet		Préavis	Crédit accordé	Durée d'amortissement	** Coût final au 31.12.2022	solde à amortir au 01.01.2024		Amortissements 2024	Compte
9141.78.00	Construction réseau d'éclairage public zone industrielle En Budron	17/2020	625'000.00	30 ans	421'790.70	393'680.00	28/30	14'060.00	230.3311.00
9141.79.01	Construction de collecteurs EU/EC 2021 et 2022 - route	02/2021	400'000.00	30 ans	<i>196'644.10</i>	en cours	30/30	13'300.00	230.3311.00
9141.79.02	Construction de collecteurs EU/EC 2021 et 2022 - collecteur	02/2021	1'475'000.00	30 ans	<i>664'577.69</i>	en cours	30/30	49'100.00	460.3311.01
9141.80.00	Aménagement zone 30 secteur Martines	16/2022	220'000.00	20 ans	<i>0.00</i>	en cours	20/20	11'000.00	230.3311.00
9141.81.00	Travaux d'équipement SAF - secteur Champs d'Aullie	03/2023	1'420'000.00	30 ans	<i>372'076.95</i>	en cours	30/30	47'300.00	230.3311.00
9141.82.01	Construction de collecteurs EU/EC 2023 - route	19/2022	125'000.00	30 ans	<i>0.00</i>	en cours	30/30	4'100.00	230.3311.00
9141.82.02	Construction de collecteurs EU/EC 2023 - collecteur	19/2022	1'700'000.00	30 ans	<i>0.00</i>	en cours	30/30	56'600.00	460.3311.01
9141.83.00	Correction puits de chute et travaux collecteurs - Ch. du Rionzi	02/2023	560'000.00	30 ans	<i>0.00</i>	en cours	30/30	18'600.00	460.3311.01
Total 9141	Ouvrage de génie civil et d'assainissement		44'207'500.00		33'576'845.53	16'049'283.00		1'705'909.00	
9143.23.00	Construction complexe de Manloud	15/2005	9'763'000.00	20 ans	10'684'417.35	2'137'712.00	4/20	534'428.00	230.3312.00
9143.24.00	Concours d'architecture / Extension Collège du Mottier	17/2007	690'000.00	20 ans	698'804.25	209'640.00	6/20	34'940.00	230.3312.00
9143.25.00	Construction d'une médiathèque / Collège du Mottier	01/2008	1'512'000.00	20 ans	1'511'386.65	377'845.00	5/20	75'569.00	230.3312.00
9143.30.00	Crédit de construction & transformation Collège du Petit-Mont	12/2010	1'860'000.00	30 ans	2'003'755.95	1'135'447.00	17/30	66'791.00	230.3312.00
9143.31.00	Crédit de Construction étape 1 / Extension du Mottier	11/2010	13'300'000.00	30 ans	13'491'112.89	8'552'280.00	19/30	450'120.00	230.3312.00
9143.33.00	Crédit de construction de vestiaires au Châtaignier	15/2010	3'000'000.00	30 ans	2'596'087.25	1'466'386.00	17/30	86'258.00	230.3312.00
9143.34.00	Plan de quartier Le Rionzi - Equipement et chaufferie	13/2011	757'000.00	30 ans	691'471.68	483'840.00	21/30	23'040.00	230.3312.00
9143.35.00	Crédit de Construction étape 2 / Extension du Mottier	18/2011	17'370'000.00	30 ans	17'578'502.15	11'732'260.00	20/30	586'613.00	230.3312.00
9143.37.00	Crédit de Construction étape 3 / Extension du Mottier	04/2013	14'303'000.00	30 ans	14'151'747.41	10'853'332.00	23/30	471'884.00	230.3312.00
9143.38.00	Raccordement bâtiment Jorat 5	09/2013	85'000.00	20 ans	36'683.50	21'960.00	12/20	1'830.00	230.3312.00
9143.39.00	Installation de capteurs photovoltaïques Mottier D	09/2015	135'000.00	30 ans	114'555.00	84'172.00	22/30	3'826.00	230.3312.00
9143.40.00	Rénovation du Centre sportif du Mottier E+F	01/2016	6'900'000.00	30 ans	7'620'386.50	6'398'275.00	25/30	255'931.00	230.3312.00
9143.42.00	Crédit de construction établissement scolaire au Rionzi	03/2017	16'215'000.00	30 ans	16'021'841.92	12'846'384.00	24/30	535'266.00	230.3312.00
9143.44.00	Aménagements extérieurs Crétalaison	02/2018	292'000.00	20 ans	210'027.55	147'196.00	14/20	10'514.00	230.3312.00
9143.45.00	Place de sport du Châtaignier - local matériel	01/2018	300'000.00	20 ans	295'883.15	221'910.00	15/20	14'794.00	230.3312.00
9143.46.00	Transformation et surélévation Collège du Mottier B	05/2021	24'145'000.00	30 ans	<i>7'856'395.12</i>	en cours	30/30	805'000.00	230.3312.00
9143.47.00	Construction Cantine du Châtaignier	04/2022	550'000.00	15 ans	<i>267'607.25</i>	en cours	15/15	36'600.00	230.3312.00
9143.48.00	Agrandissement du Collège des Martines	06/2022	8'000'000.00	30 ans	<i>107'868.05</i>	en cours	30/30	0.00	230.3312.00
9143.49.00	Concours d'architecture / Collège de Champs d'Aullie	07/2022	400'000.00	10 ans	<i>52'584.45</i>	en cours	10/10	40'000.00	230.3312.00
Total 9143	Bâtiments et constructions		119'577'000.00		95'991'118.07	56'668'639.00		4'033'404.00	
9146.06.00	Renouvellement des équipements réseaux informatiques	07/2023	75'000.00	5 ans	<i>0.00</i>	en cours	5/5	15'000.00	190.3313.00
Total 9146	Mobilier, machines et véhicules		75'000.00		0.00	0.00		15'000.00	
Récapitulation par rubrique									
190.3313.00	Amortissements obligatoires / mobilier, machines et véhicules							15'000.00	
230.3311.00	Amortissements obligatoires / ouvrages de génie civil							1'049'057.00	
230.3312.00	Amortissements obligatoires / bâtiments							4'033'404.00	
460.3311.01	Amortissements obligatoires des collecteurs							656'852.00	
Total								5'754'313.00	

** Les valeurs en italique sont des estimations du coût final

Budget STEP

**STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
ET DE TRAITEMENT DES BOUES
DE L'AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE
(STEP)**

BUDGET DE L'EXERCICE 2024

Comprenant :

Budget résumé d'Epura SA

- 1 Compte d'exploitation**
- 2 Répartition des charges totales nettes**

septembre 2023

1 COMPTE D'EXPLOITATION

Station d'épuration des eaux usées (STEP)	Service de l'eau Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022		Renseignements complémentaires
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Totaux	36'533'200	36'533'200	31'874'529	31'874'529	29'612'452.96	29'612'452.96	
301 Traitements	6'348'700		5'453'923		5'490'798.57		
303 Cotisations AVS et AC	579'900		510'072		508'346.66		
304 Cotisations à la caisse de pensions	836'700		725'271		707'720.82		
305 Assurance de personnes	32'200		28'063		27'965.08		En fonction des primes de la SUVA, calculées selon les corps de métier.
306 Autres frais de transport			2'600				
309 Frais de formation professionnelle	36'100		27'000		16'726.10		Formation du personnel d'exploitation 26'500.- Formation du personnel projet 7'000.- Autres charges de personnel (exploitation 2'600).-
313 Marchandises					91.00		
317 Déplacements, débours, dédommagements	2'600				1'651.43		Repas du service
318 Autres prestations de tiers	28'298'200		24'786'700		69'760.70		
318.40 Prestations facturées par EPURA SA	28'128'500		24'607'000		22'413'869.36		Prestations facturées par Epura SA
318. ... Divers	169'700		179'700				Examens médicaux des travailleurs, coaching, révision des comptes de la CISTEP, certification ISO, PREE Chamberonne.
390 Imputations internes	398'800		340'900		375'523.24		Prestations services du personnel (90'100.-), prestations transversales Ville (148'900.-) et de la comptabilité (159'800.-)
434 Redevances et prestations facturées				7'145'500		10'397.80	
434.01 Prestations facturées à Epura SA				7'145'500		7'077'460.80	
435 Prestations facturées à Epura SA		8'238'500					dont salaires STEP exploitation 6'239'500.- dont salaires équipe de projets et administration 1'557'991.-.
436 Dédommagements de tiers		10'000		10'000		39'387.25	En fonction des remboursements des assurances, APG, AI, SUVA, autres.
439 Autres recettes		0		0		4'467.15	
451 Participation du Canton aux charges		0		0		60'573.05	Fin du subside cantonal pour le PREE
452 Participation des communes aux charges		28'284'700		24'719'029		22'420'167	

2 RÉPARTITION DES CHARGES TOTALES NETTES

	Consommations d'eau présumées*	Part surface imputable *	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	
Montant net, TVA en sus, à répartir	26'985'149	1'299'551	28'284'700	24'719'029	22'420'167	CHF
Volume total d'eau consommée	20'169'319	2'599	20'169'319	20'055'271	20'169'319	m ³
Charge nette par m3 / par ha	1.33793	500.00	1.40236	1.23255	1.11160	CHF/m ³
	95.4%	4.6%				
	m ³	ha	[CHF HT]	[CHF HT]	[CHF HT]	
Chavannes-près-Renens	596'299	77	836'400	674'200	663'024	
Cheseaux	342'710	5	461'200	451'000	361'513	
Morrens	1'764	0	2'400	2'400	1'873	
Crissier	868'369	18	1'170'700	910'500	918'210	
Villars-Ste-Croix	61'814	5	85'300	98'400	67'317	
Bussigny	630'352	20	853'200	743'700	669'892	
Ecublens	917'257	56	1'255'100	1'114'900	988'416	
Epalinges	676'914	229	1'019'900	886'200	823'126	
Jouxstens-Mézery	109'678	15	154'200	185'300	122'349	
Lausanne (+ arrondi)	12'109'576	1'308	16'855'800	14'489'329	13'334'641	
Le Mont sur Lausanne	807'745	365	1'263'000	956'900	1'028'121	
Prilly	866'719	211	1'265'000	1'243'600	1'013'012	
Pully	96'518	27	142'600	131'800	114'570	
Renens	1'453'416	216	2'052'600	2'058'900	1'630'033	
Romanel sur Lausanne	264'783	28	368'000	304'500	291'050	
Saint-Sulpice	365'405	21	499'300	467'400	393'020	
	20'169'319	2'599	28'284'700	24'719'029	22'420'167	

* basées sur le décompte 2022

Budget SDIS La Mère

SDIS La Mère

Budget de fonctionnement

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Sécurité publique	571'726.00	221'000.00	521'026.00	224'000.00	459'018.62	459'018.62
			350'726.00		297'026.00		
650	Défense incendie	571'726.00	221'000.00	521'026.00	224'000.00	459'018.62	459'018.62
3003.00	Commission du Feu	2'000.00		2'000.00		1'242.00	
3013.00	Soldes	432'000.00		379'000.00		340'599.65	
3030.00	Charges sociales (AVS, AI, AC, APG)	16'000.00		12'000.00		14'013.50	
3050.00	Assurances et cotisations	6'300.00		6'400.00		6'508.80	
3069.00	Remboursements débours et divers	22'000.00		20'900.00		16'822.20	
3091.00	Frais de formation	13'700.00		13'450.00		4'716.75	
3091.01	Frais de formation des Jeunes Sapeurs	8'786.00		12'326.00		7'907.60	
3093.00	Examens médicaux	7'500.00		6'000.00		4'805.00	
3099.00	Autres charges de personnel	2'000.00					
3101.00	Imprimés, fournitures de bureau, journaux	3'500.00		5'000.00		2'425.45	
3116.00	Achats d'équipement et matériel spécialisé	26'140.00		36'650.00		14'796.20	
3155.00	Entretien des véhicules et carburants	21'200.00		20'700.00		17'985.85	
3156.00	Entretien d'équipements et matériel spécialisé	4'000.00		2'000.00		24'461.95	
3181.00	Frais de port, CCP	1'000.00		1'000.00		545.07	
3182.00	Frais de téléphones, concession radio, centrale CTA	5'600.00		3'600.00		2'188.60	
4356.00	Facturation d'intervention à des tiers		20'000.00		17'000.00		30'617.50
4521.00	Participation des communes						236'848.92
4651.00	Subsides ECA		201'000.00		207'000.00		191'552.20



SDIS la Mèbre- budget 2024

Compte	Texte	Budget 2024	Total	Budget 2023	Compte 2022	Compte 2021	Compte 2020	Compte 2019	Compte 2018
3003	Commission du Feu		2 000.00	2 000.00	1 242.00	607.50	810.00	2 139.50	1 585.90
	Jetons de présence 8 x 8H à 27.- /H	2 000.00							
3091.01	JSP		8 786.00	12 326.00	7 907.60	12 880.35	4 370.82	7 266.60	11 344.20
	Soldes 10 journées à 6 instructeurs - 54.00 par jour	3 240.00							
	Soldes 5 CC à 10 moniteurs à 27.00	1 350.00							
	Formation moniteurs (valorisation) x 5 pers. x 108.00	540.00							
	Cours cantonaux(20 moni/4 cad/18 JSP)x15.00/12.00	576.00							
	Formateurs pour le GVJSP 3 x Jdl, 2 x FI3, 216.00 par jour	1 080.00							
	Habilllements et matériels	1 000.00							
	Cotisation et assurance GVJSP	500.00							
	Championnat Suisse	500.00							
3013	Soldes		432 000.00	379 000.00	340 599.65	352 972.25	299 774.11	351 223.85	371 183.55
	Heures exercices + admin	230 000.00							
	Cours	30 000.00							
	Interventions	56 000.00							
	Indemnités de fonction	40 000.00							
	Piquet	76 000.00							
3030	Charges sociales (AVS,AI,AC,APG)		16 000.00	12 000.00	14 013.50	14 836.82	9 771.20	11 018.20	12 737.65
3050	Assurances et cotisations		6 300.00	6 400.00	6 508.80	5 342.55	4 248.10	4 279.65	4 356.80
	Assurance SP-FSSP-CSSP-ASSPP	1 500.00							
	Cotisations FVSP	3 000.00							
	Assurance RC AXA	1 200.00							
	Assurance protection juridique Bâloise	600.00							
3069	Remboursements débours et divers frais		22 000.00	20 900.00	16 822.20	15 400.40	8 187.25	16 510.35	18 920.45
	Débours	2 600.00							
	Subsistance intervention	1 500.00							
	Souper de compagnie (50.00)	6 000.00							
	Souper off et sof (20.00)	1 200.00							
	Ex DPS (contrôle des BH) (15.00)	1 800.00							
	Valorasation des sapeurs-pompiers	3 300.00							
	Boissons interventions	2 000.00							
	Jubilaires 15 personnes	2 100.00							
	Fiduciaire	1 500.00							

3091	Frais de formation	13 700.00	13 450.00	4 716.75	5 063.85	1 955.90	3 288.85	4 972.50
	Moyens didactiques et intervenants externes	700.00						
	Permis C1 (6 chauffeurs x 350.00)	2 100.00						
	Exercices FOBAR (piste, subsistances, extincteurs)	2 000.00						
	Formation perfectionnement ARI	6 000.00						
	Formation perfectionnement NAC	1 800.00						
	Formation cariste 3 personnes	1 100.00						
3093	Examens médicaux	7 500.00	6 000.00	4 805.00	4 527.00	5 929.15	5 482.00	5 747.00
	FOBAR 2	2 500.00						
	ARI suivi	1 500.00						
	ARI vélo	1 500.00						
	Chauffeur C1	2 000.00						
3099	Autres charges de personnel	2 000.00	0.00	0.00	0.00	59 998.00	0.00	0.00
	Impôt à la source (RIS)	2 000.00						
3101	Imprimés, fournitures de bureau journaux et doc. Professionnelle	3 500.00	5 000.00	2 425.45	3 182.60	1 828.05	3 247.40	4 927.45
	Fournitures de bureau	700.00						
	Journal FSSP (19 abon.)	1 300.00						
	Règlements conduite mise à jour	500.00						
	Communication	1 000.00						
3115	Remplacement véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	59 998.00	0.00	0.00
3116	Achats d'équipement et matériel spécialisé	26 140.00	36 650.00	14 796.20	17 376.30	15 657.70	16 635.05	17 223.10
	Petit matériel	2 000.00						
	Location tenue feu pour personnel en formation (15 tenues)	5 250.00						
	Remorque à palettes	4 000.00						
	Palette plastique plate	880.00						
	Cadre métallique haut	1 600.00						
	Tablette avec clavier et stylet, douche code barre	1 800.00						
	Lampe pour le casque technique	2 960.00						
	Cales portes	1 280.00						
	Pantalon pêcheur	480.00						
	Bande patronymique / grades	2 000.00						
	Flipchart x 6	1 800.00						
	Conférencier sapeurs-pompiers	380.00						
	Pulls	320.00						
	Gourde FOBAR 1 & 2	500.00						
	Softshell	890.00						

3155	Entretien des véhicules et carburants		21 200.00	20 700.00	17 985.85	18 667.29	12 760.29	14 816.35	25 983.60
	Entretien croma 101		1 500.00						
	Entretien croma 102		1 000.00						
	Entretien croma 280		1 500.00						
	Entretien croma 370		1 500.00						
	Entretien croma 380		1 500.00						
	Carburant		10 000.00						
	Produits de nettoyage véhicules		200.00						
	Assurances		4 000.00						
3156	Entretien d'équipements et matériel spécialisé		4 000.00	2 000.00	24 461.95	1 770.25	0.00	4 389.15	289.65
	Divers entretiens étalonnages appareils de contrôle		2 000.00						
	Service / Echange de la roue du transpalette (Le Mont)		2 000.00						
3181	Frais de port, CCP		1 000.00	1 000.00	545.07	719.80	164.45	420.45	546.10
3182	Téléphone, concession radio-télécom, informatique		5 600.00	3 600.00	2 188.60	2 486.85	2 555.65	3 391.65	3 466.25
	Abo. Fixe + Internet (CHX + Le Mont)		3 000.00						
	Abonnement SMS via site SDIS		1 100.00						
	Abonnement système informatique		1 500.00						
	Total		571 726.00	521 026.00	459 018.62	455 833.81	488 008.67	444 109.05	483 284.20
4356	Facturation d'intervention à des tiers		20 000.00	17 000.00	30 617.50	20 595.00	17 386.00	11 331.50	13 498.75
	Facturation interventions		20 000.00						
4651	Subsides ECA		201 000.00	207 000.00	191 552.20	209 382.70	201 841.20	218 090.70	232 566.20
	Remboursement interventions		20 000.00						
	Subsides DPS		154 000.00						
	Subsides DAP		12 000.00						
	Remboursement cours		10 000.00						
	Subsides mise à disposition de véhicules		5 000.00						
4359	Ventes et prestations divers								
	Total		221 000.00	224 000.00	222 169.70	229 977.70	219 227.20	229 422.20	246 064.95

Répartitions

Total à la charge des communes 350 726.00 CHF

Romanel-sur-Lausanne			65 407.68
Le Mont-sur-Lausanne			177 131.11
Cheseaux-sur-lausanne			76 722.03
Jouxents-Mèzery			31 465.18

Commentaires complémentaires

Commentaires complémentaires

Compte	Commentaires
110	Administration communale
110.3102.00	Les avis d'enquête sont en très nette augmentation, ce qui nécessite une adaptation du budget. (Ce poste regroupe les frais de publications de tous les services). Le produit de la refacturation des publications d'avis d'enquête se trouve dans le compte 410.4313.01 - Permis de construire, de fouilles.
110.3102.02	Un effort particulier sera porté sur les activités de communication en 2024, notamment sur le passage au 10'000e habitant qui fera officiellement du Mont une ville. Sont également compris dans ce compte un mandat externe pour l'implémentation d'une nouvelle charte graphique, la nouvelle identité visuelle "Mont loisirs / Mont olympique" (sport), les publications de la médiathèque et de l'espace Yolo, des frais d'envoi et d'impression ainsi que divers autres supports de communication (flyers, stickers, dépliants, etc.).
110.3170.00	L'augmentation du budget pour ce poste est notamment due à la sortie des aînés, qui se sera à nouveau organisée en bateau sur le lac. Les autres principales dépenses concernent l'accueil des nouveaux habitants, la soirée entreprises, les séances au vert Municipalité-chefs de service, l'apéritif de fin d'année de l'administration communale, le soutien aux activités sportives, le repas avec la Commission de gestion et les divers (cadeaux jubilaires, vins de la Commune, cafés, etc.)
110.3185.00	Ce poste fluctue d'une année à l'autre. Parmi les constantes que nous observons, il y a toutefois une nette augmentation des procédures contentieuses, qui nécessitent des expertises externes. Le montant 2022 comprenait entre autres les coûts de l'audit organisationnel du Service des travaux et infrastructures (devenu Service des infrastructures et de la mobilité). Le budget 2024 est revu à la hausse par rapport à 2023 compte tenu de la tendance observée au moment de la conception du budget.
110.3193.00	Cotisation Lausanne Région, participation de CHF 7.63/habitant (estimation au 31.12.23 : 9'600 hab.).
110.3193.01	Cotisation à l'Union des Communes Vaudoises (UCV), base fixe CHF 650.- et 9'297 habitants à CHF 1.45.
130	Personnel et assurances
....3011.00	La Municipalité prévoit une adaptation des salaires au coût de la vie de 2%. Validation en fin d'année 2023 en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC).
....3030.00	Les charges sociales tiennent compte d'un taux de 9.265% du salaire de base.
130.3011.00	Effectifs : Secrétariat 3.8 ETP, Finances 2.40 ETP, Ressources humaines 1.3 ETP et 1 ETP apprenti (Variation budgets 2023/2024, +1.1 ETP). Augmentation du taux d'une collaboratrice au Service des finances 0.10 ETP et création d'un poste de stagiaire premier emploi en communication 1 ETP.
130.3012.00	Création d'un poste de stagiaire pour accompagner la mise en place de MCH2 1 ETP (deux mois en 2024).
130.3050.00	L'augmentation du coût de l'assurance perte de gain maladie est due à l'augmentation du personnel prévue pour 2024.
130.3050.01	L'augmentation du coût de l'assurance perte de gain maladie est due à l'augmentation du personnel prévue pour 2024. Les taux des primes accident 2024 auprès de la SUVA sont légèrement en baisse.
130.3069.00	Selon l'annexe 2 du règlement du personnel, des primes de fidélité seront versées à des collaborateurs pour dix, quinze, vingt et vingt-cinq ans de service.

150 Affaires culturelles, loisirs

- 150.3011.00 Effectif de 4.9 ETP (Variation budgets 2023/2024, +1 ETP). Création d'un poste de secrétariat pour la cohésion sociale ainsi que les tâches déléguées par le Canton pour les écoles 0.5 ETP, mise au budget d'un poste de stagiaire au pôle animation 0.6 ETP et suppression du montant prévu pour l'engagement d'auxiliaires -0.3 ETP. Augmentation du taux du poste de chef de service en prévision du recrutement suite au départ du titulaire au 31.12.2023 0.2 ETP.
- 150.3170.01 Les différentes activités mises en place ces dernières années sont reconduites et un budget complémentaire a été prévu pour accompagner l'installation des Yéniches sur le territoire communal. Il s'agit de soutenir une installation apaisée des Yéniches en proposant des projets de manifestations positives offertes à la population : expo de photos; concerts; conférence-débat; apéro bienvenue. Aussi, le Cinéclub des festivals redémarre après l'été 2024 après la pause liée aux travaux à l'aula du Mottier B.
- 150.3513.00 Fondation pour l'enseignement de la musique, participation de CHF 9.50/habitant (estimation au 31.12.23 : 9'600 hab.).
- 150.3523.00 Participation culturelle à la Ville de Lausanne pour le Bégard Ballet, le Théâtre de Vidy, l'Orchestre de chambre et l'Opéra de Lausanne. La Municipalité maintient un plafond à CHF 86'000.-.
- 150.3653.00 Les sociétés locales sont plus nombreuses et les membres jeunes des sociétés sportives augmentent. La subvention est adaptée pour répondre à cette nouvelle réalité.
- 150.3653.03 Imputation interne : charge locative dans la rubrique du SEJL concernant la mise à disposition du collège des Planches à un collectif d'artistes. Le revenu figure dans la rubrique des bâtiments 3508.4271.00.

176 Installations sportives

- 176.3523.01 Le montant établi par le Bureau de coordination de Lausanne Région qui tient compte de la clé de répartition entre les communes membres, définie dans la Convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley (CSM). À son article 4.1.3, la Convention fixe un montant maximum de CHF 5.72 millions à répartir entre les communes, les dépassements étant pour l'essentiel pris en charge par les communes de Lausanne, Prilly et Renens. L'article 5 de la Convention prévoit néanmoins que le montant à répartir peut être indexé sur la base de la population de l'ensemble des communes signataires, valeur au 31 décembre de l'année précédente. C'est ainsi un montant de CHF 6'289'226.- que doivent se répartir les communes de Lausanne Région. CHF 167'926.- sont à la charge de notre Commune.

182 Transports publics

- 182.3527.00 Les éléments marquants qui affecteront l'année 2024 en termes de contribution financière pour les lignes de trafic régional sont le prix de l'énergie électrique et du carburant, l'augmentation des taux d'intérêt à plus de 2% sur les investissements ainsi que la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui sert de base de négociation salariale en vue de compenser le renchérissement. Cette répartition se fonde sur les art. 14 à 16 de la loi sur les mobilités et les transports publics (LMTP) relatifs au bassin 5. Augmentation de CHF 106'850.- par rapport au budget 2023 (30% du montant total à charge des communes).
- 182.3527.01 La participation de l'État et des communes au déficit d'exploitation des transports publics est régie par la loi sur la mobilité et les transports publics (LMTP). La subvention d'exploitation porte notamment sur la couverture du déficit d'exploitation, la commande de prestations de service public, la prise en charge de frais financiers ou la mise en œuvre de communautés tarifaires.

Pour les lignes de trafic régional (notre Commune est concernée dès lors qu'elle est desservie par les lignes 60 et 54), les communes participent à raison de 30% à cette subvention d'exploitation. La répartition du montant à charge des communes est effectuée par "région de transport public", en tenant compte de la population et d'un coefficient caractérisant la qualité de la desserte. Ce coefficient varie entre 0.4 et 1.0. Pour notre Commune, il est de 0.6.

Pour les lignes de trafic urbain (notre Commune est concernée dès lors qu'elle est desservie par les lignes 8 et 23), les communes participent à raison d'environ 70% à cette subvention. La répartition intercommunale tient compte pour 1/3 de la population et pour 2/3 des prestations annuelles en kilomètres parcourus sur le territoire communal.

Transport urbain : Selon information du comité de direction des Transports publics de la région lausannoise (TL), l'évolution de l'indemnité 2024 est contenue conformément aux décisions du Conseil d'administration, cela représente une diminution de CHF 175'500.- (-5.23%) par rapport au budget 2023.

182.3527.02 Contribution à l'Association des communes de la région lausannoise pour la réglementation sur le service des taxis, CHF 1.90 par habitant (estimation au 31.12.23 : 9'600 hab.).

182.3663.03 La vente de cartes Prepay TL est un service nouvellement offert aux usagers de l'administration, habitants
182.4653.03 ou externes. Les cartes sont vendues au prix coûtant et sont disponibles à l'accueil.

190 Informatique

190.3011.00 Effectif de 1.6 ETP (Variation budgets 2023/2024, +0.8 ETP). Création d'un poste d'assistant informaticien 0.8 ETP.

190.3101.00 Acquisition et remplacement de postes de travail pour l'administration : CHF 49'000.- ; acquisition et remplacement de matériel informatique divers (imprimante multifonction, équipements réseau, etc.) : CHF 16'000.- ; réserve pour imprévus et casse : CHF 5'000.-.

190.3151.00 Contrats de maintenance, garanties (serveurs, réseau, appareil de paiement par carte de débit/crédit, etc.), hébergement et maintenance du site internet, licences de logiciels et prestations externes.

190.3182.00 Frais de téléphonie et d'accès internet de l'ensemble de l'administration.

190.3189.05 Déploiement d'une solution de monitoring continue de l'infrastructure informatique, conception et implémentation d'un plan de continuité des activités, extension du guichet virtuel (subventions communales, déménagement, etc.), extension du guichet cartographique communal.

190.3313.00 Amortissement annuel du préavis n° 07/2023 - Renouvellement des équipements réseaux informatiques.

190.4801.00 Amortissement des acquisitions par prélèvement au fonds réserve générale (9282.10.00).

210 Impôts

210.3187.00 Émoluments de l'Office d'impôt pour le travail de perception des impôts communaux (personnes physiques, morales, etc.). Le budget 2024 a été adapté selon le décompte final 2022.

210.3191.00 Suite à l'abrogation par le Grand Conseil de l'article 18a de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LICom) relatif aux dirigeants de sociétés (ou activités dirigeantes) avec effet au 1^{er} janvier 2017, les rétrocessions intercommunales encore prévues au budget 2024 sont le résultat de bouclage de dossiers en suspens.

210.3290.00 Intérêts en faveur du contribuable. L'estimation pour le budget 2024 correspond à la moyenne des montants comptabilisés ces trois dernières années.

210.3301.01 Défalcatons (abandons de soldes) d'impôts d'années antérieures effectuées par l'administration cantonale des impôts. Les montants exceptionnels enregistrés sur les dernières années ne rentrent pas en compte pour l'estimation du budget 2024.

- 210.3515.03 Compte en relation à la rétrocession de la part des impôts conjoncturels (aléatoires) venant en diminution du coût de la participation à la cohésion sociale à charge des communes. Les montants 2023 sont calculés sur le résultat définitif du rendement des impôts 2022 :
- 30% de l'impôt sur les frontaliers
 - 50% de l'impôt sur les droits de mutation
 - 50% de l'impôt sur les successions et donations
 - 50% de l'impôt sur les gains immobiliers.
- L'estimation des rentrées fiscales des personnes physiques est, comme chaque année, toujours difficile à déterminer. Elle dépend de la conjoncture économique, de l'avancement des taxations et des modifications d'acomptes demandées par les contribuables. Pour établir le budget de ces postes, nous avons également tenu compte des informations obtenues auprès des services de l'État.
- 210.4001.00 Les montants présentés ont été établis de la façon suivante : prise en compte du résultat des comptes
 210.4002.00 2022 ainsi que des chiffres du budget 2023 auxquels nous avons ajouté une progression pour nouveaux
 210.4003.00 contribuables impôt revenu/fortune, ainsi qu'une indexation (selon ACI) pour l'impôt sur le revenu et la
 210.4004.00 fortune.
- Nous avons également contrôlé notre évaluation en tenant compte de la moyenne des rentrées fiscales des cinq dernières années, les acomptes 2023 facturés en décembre 2022 auxquels nous avons ajouté les ajustements effectués jusqu'au 31 août 2023 ont également servi de base de comparaison.
- 210.4011.00 Concernant l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales, nous avons tenu
 210.4012.00 compte des éléments de planification 2021-2026, des rentrées fiscales au 31 août 2023 ainsi que d'une hypothèse de progression sur les rendements des personnes morales de la période comptable 2021/2023. La proportion de l'impôt bénéfice/capital a également été ajustée aux nouveaux taux d'imposition de la RIEIII vaudoise.
- 210.4411.00 Progression sur les gains immobiliers liés aux biens fonciers en augmentation sur notre territoire. Les estimations des transactions immobilières prévues en 2023 ont été maintenues pour 2024.
- Pour l'estimation des impôts "aléatoires", nous avons tenu compte du résultat du bouclage des comptes au 31.12.2022, de la moyenne des rentrées fiscales des cinq dernières années ainsi que des éléments de la planification 2021-2026.**

220 Service financier

- 220.3223.00 Adaptation de la charge de la dette. Afin de financer les investissements prévus en 2024, il sera nécessaire de contracter de nouveaux emprunts au taux du marché, estimé à 2%. Pour plus de détails, voir le tableau de situation des emprunts à moyen et long terme 2024.

230 Attributions fonds réserve et amortissements

- 230.3311.00 Depuis le bouclage 2007, nous procédons aux amortissements obligatoires (selon la loi sur la
 230.3312.00 comptabilité des communes), selon la méthode linéaire sur les travaux (ouvrages de génie civil, bâtiments, achats machines, mobilier et véhicules) finis ou acquis avant le 1^{er} janvier 2022 et ceux probablement terminés au cours de l'année prochaine.

On note que préalablement, l'amortissement intervenait dès bouclage des décomptes, par prélèvement direct aux fonds de réserve. Les amortissements concernant les investissements réalisés avant 2007 n'apparaissent donc pas dans les comptes annuels.

Le détail des amortissements figure dans le tableau de prévision des amortissements 2024.

310 Service de l'environnement

- 310.3011.00 Pour faire face à la surcharge de travail dû aux changements législatifs, initiatives populaires communales, préavis, dossiers d'autorisation de construire, dossiers d'abattages, mise en place du suivi de la sécurité du patrimoine arboré et places de jeux, réaménagement des espaces verts de la commune avec une flore plus durable et écologique, lutte contre les espèces invasives, internaliser le mandat externe donné à CSD (pour gain économique, de qualité, d'efficacité et de suivis), etc. Effectif de 11.10 ETP (variation budgets 2023/2024 +1.8 ETP). Renforcement du service au niveau environnemental 1 ETP, renforcement du secrétariat 0.6 ETP et renforcement de l'équipe de paysagistes suite à une réorganisation entre l'équipe espaces verts et l'équipe voirie 0.2 ETP.
- 310.3012.00 Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de vacances/récupération d'heures).
- 310.3091.00 Formation continue pour conserver ou acquérir les bonnes pratiques, se tenir au courant des nouveautés, se mettre en règle par rapport aux cours de sécurité nécessaires à l'utilisation de diverses machines ou travaux en hauteur (par exemple, taille des arbres en hauteur).
- 310.3114.00 Achat de diverses petites machines et outils (taille-haies, débroussailleuses électriques, batteries, etc.) -
310.4801.00 amortissement par prélèvement au fonds de réserve véhicules, machines et matériel (9281.10.00).
- 310.3145.00 Ce compte contient d'autres charges propres au Service de l'environnement. En 2023, il y avait cinq PD en "gestion". À pleine densification (2030-35), ce seront 15 PD qui seront en "gestion".
- En 2023, certains CGPD ex-ante ont été formés. Même si les aménagements extérieurs et équipements sont soit en cours de finalisation soit sous garantie, il faut participer aux frais administratifs.
- Si la Commune devient propriétaire de la parcelle n°3618 du PA La Clochette, elle participera également, dès 2025, aux frais en tant que copropriétaire en plus des 20% prévus.
- 310.3145.04 Budget pour la réalisation de mesures dans le cadre de la mise en place de l'initiative populaire communale "Des arbres pour la commune", le plan climat et structures favorables à la biodiversité, plantation d'arbres et de haies sur surfaces communales, étang, ensemencements riche en espèces: pieds d'arbres, prairies; nichoirs, petites structures pour la faune de type murgier, gabions, murets pierres sèches.
- 310.3154.00 Jusqu'en 2022, tous les coûts liés à l'entretien du matériel d'exploitation des équipes des espaces verts et de la voirie étaient budgétisés sur le compte 430.3154.00. Dès 2023, ce compte, dédié aux entretiens des véhicules principalement utilisés par les espaces verts, a été créé. Il comprend les frais de carburant, réparations, fournitures, services, contrats de maintenance, redevances et taxes SAN). Une moyenne des coûts sur les années 2019-2022 a été calculée et une clef de répartition 80% voirie et 20% espaces verts a été appliquée. Une marge pour imprévus, visant à absorber les frais exceptionnels, a été ajoutée.
- 310.3189.00 Poursuite du renforcement du service par un bureau d'ingénieurs concernant les questions environnementales (plantations, ensemencements, mesures favorables à la biodiversité, abattages, syndicat d'entretien, etc.) liées au SAF, jusqu'à l'arrivée de la personne devant renforcer le service courant 2024 (suite du crédit-cadre octroyé en 2023).
- 310.3189.05 Frais d'études pour la poursuite de la réalisation du plan climat sur 2024 (diagnostic, séances participatives, catalogue de mesures, etc.), inventaire d'arbres protégés et remarquables.
- 310.3801.00 Fonds de réserve pour l'achat de véhicules et de machines, auparavant en totalité dans le 430.3801.00.
- 310.4232.00 Depuis le nouvel état du Syndicat AF, la Commune n'a plus que trois parcelles agricoles en pré/champs (Châtaignier, Pré d'Ogue et La Cazon).

320 Forêts

- 320.3146.00 Exploitation ordinaire, aménagement d'un cheminement parcours Vita en forêt avec installation d'une passerelle et réfection du chemin des Fougères.

320.3146.01 Achat de forêts pour aménagement d'un cheminement - amortissement par prélèvement au fonds
320.4801.00 réserve Achat terrains/bâtiments (9282.02.00).

35 Bâtiments

....3121.00 Eau, énergie et combustibles ; en raison de la hausse des coûts énergétiques effectifs en 2023 et selon les prévisions pour l'année 2024, un maintien du budget est indispensable.

....3133.00 Entretien courant du bâtiment, contrats d'entretien, produits d'entretien et de nettoyages, fournitures diverses.

....3141.xx Budgets élaborés sur la base de devis ou d'estimations du service des bâtiments.

....3902.00 Imprévus en cours d'année, interventions hors contrats d'entretien, réparations diverses, remplacements d'éléments défectueux ou hors service.

3500 Comptes communs

350.3011.00 Effectif de 26.72 ETP y compris trois apprentis agents d'exploitation (variation budgets 2023/2024 +2.82 ETP). Création d'un poste de responsable de projet de construction sur trois ans 0.8 ETP, création d'un poste d'agent-e d'exploitation 1 ETP et d'un poste d'agent-e d'exploitation auxiliaire 1 ETP dans le cadre de la réouverture du Mottier B à la rentrée 2024. Augmentation du taux d'une agente d'exploitation auxiliaire suite au départ de la titulaire 0.025 ETP.

350.3901.00 Les charges salariales des bâtiments sont réparties dans les divers comptes 350.3901.00 par imputation
350.4901.00 au compte 350.4901.00 en fonction de la répartition des pourcentages dans les différents bâtiments communaux.

350.3189.05 Frais pour prestations de services, honoraires relevés et études diverses. Études techniques, projets, appel d'offres, expertises, étude énergétique, suivi technique, etc. (transformation d'appartements en bureaux, assainissement des façades de l'Auberge communale).

3501 Bâtiment administratif de Crétaison

350.3141.01 Aménagements intérieurs CHF 5'000.-.

Bureau de la syndique : isolation phonique CHF 8'000.-.

Salle du Conseil communal : rafraîchissement des peintures murs et plafonds CHF 25'000.-.

Appartements locataires : rafraîchissement des peintures murs et plafonds CHF 15'000.-. Changement de toile de tente CHF 3'000.-, transformation d'appartements en bureaux CHF 100'000.-.

Installations techniques : achat groupe électrogène et remorque de transport CHF 48'400.-. Remplacement des divers capteurs de portes coulissantes ainsi que la gestion de portes à distance CHF 11'250.-. Modification tableau électrique et mise aux normes CHF 40'000.-. Installation de détecteurs de mouvements CHF 7'500.-. Installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 1'350.-.

Divers : remise en état du carrelage de la cage d'escalier CHF 12'000.-. Curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 3'500.-.

3502 Collège de Crétaison

350.3141.02 Installations techniques : installation de détecteurs de mouvements CHF 2'350.-.

Appartement locataire : peinture balcon baignoire CHF 900.-.

Divers : remplacement de joints de dilatation et curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 3'700.-.

3504 Collège du Mottier B

Selon Préavis n° 05/2021, rénovation totale et agrandissement du collège en cours.

350.3141.04 Divers : transport et accordage du piano CHF 1'250.-.

3505 Complexe sportif du Mottier

350.3011.05 Effectif de 0.94 ETP (Variation budgets 2023/2024, -0.04 ETP). Adaptation du taux des gardes de bain en lien avec la projection d'ouverture 2024.

350.3141.05 Matériel de piscine et salle de gym : renouvellement de matériel pour les utilisateurs, ligne de flottaison, remplacement de matériel divers CHF 13'300.-. Panneaux phoniques salle de gym CHF 30'000.-. Installation de paniers de basket équipés d'un dispositif de réglage en hauteur CHF 11'950.-.

Locaux : réfection des marches d'escalier accès galerie CHF 3'700.-. Contrôle du hall d'entrée et réfection des bas de porte CHF 10'000.-. Support pour butée de porte CHF 900.-.

Installations techniques : remplacement éclairage de secours et sécurité CHF 2'600.-.

Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 2'800.-.

3506 Collège du Grand-Mont

350.3141.06 Aménagements extérieurs : réfection des peintures de soubassement CHF 2'800.-.

Classes : remplacement de garnitures de portes CHF 7'800.-.

Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'900.-. Contrôle et réparation des portes d'entrée du bâtiment CHF 4'000.-.

3507 Ancien collège du Grand-Mont

350.3141.07 Intérieur : peinture murs et plafond du couloir CHF 4'000.-.

Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 750.-.

3508 Collèges des Planches

350.3141.08 Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 550.-.

3509 Bâtiment locatif du Petit-Mont

350.3141.09 Installations techniques : remplacement d'éclairage de secours ainsi qu'installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 2'350.-.

Divers : rafraîchissement des peintures des locaux des services sociaux CHF 20'000.-. Curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 850.-.

3510 Auberge communale

350.3141.10 Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 500.-. Installation d'un sèche-linge CHF 3'000.-.

3511 Grande salle

350.3141.11 Scène : remise en état et accordage du piano droit CHF 3'800.-.

Installations techniques : ajout d'un radiateur dans le foyer CHF 5'300.-.

Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'500.-.

3512	Bâtiment Blécherette 1 / Abattoir
350.3141.12	Locaux : installation porte de séparation WC couloir CHF 3'100.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 600.-.
3514	Bâtiment Service du feu
350.3141.14	Aménagements extérieurs : remplacement des bambous et contrôle du mur de soutien du talus CHF 17'000.-. Façades : travaux d'étanchéité du séchoir CHF 28'000.-. Installations techniques : remplacement d'un boîtier de gestion/moteur CHF 5'000.-. Installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 1'950.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'200.-.
3515	Bâtiment commercial du Jorat
350.3141.15	Installations techniques : installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 1'150.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 500.-.
3516	Maison villageoise / Bâtiment PPLS
350.3141.16	Bureaux : rafraîchissement peintures CHF 13'000.-. Ponçage et traitement des sols en parquet CHF 16'000.-. Location container stockage, déménagement et remise en place du mobilier et matériel durant les travaux CHF 6'900.-. Installation de stores dans les bureaux et pose de film translucide salle du rez CHF 12'000.-. Façades : végétation devant le bâtiment CHF 5'000.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 500.-.
3517	Maison de paroisse
350.3141.17	Locaux : remplacement du sol en plastique par du carrelage salle rez-supérieur CHF 15'000.-. Achat matériel divers CHF 2'500.-. Installations techniques : installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 1'450.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 900.-.
3518	Église et Chambrette
350.3141.18	Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'000.-.
3519	Cantine du Châtaignier
350.3141.19	Bâtiment : traitement de protection sur poutres extérieures CHF 4'700.-. Installation WC (PMR) CHF 40'000.-. Aménagement chemin d'accès CHF 8'000.-. Amélioration phonique CHF 45'000.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'500.-.
3520	Locaux barbecue et WC
350.3141.20	Barbecue : rafraîchissement des WC public, peinture, cabines, sanitaire CHF 15'000.-.

3521	Stand de tir et ciblérie
350.3141.21	Installations techniques : caissons récupérateurs de balles et préparation du lieu CHF 50'000.-.
3522	Anciens vestiaires du Châtaignier
350.3141.22	Divers : réfection goudron autour du bâtiment CHF 10'000.-. Curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'500.-. Remplacement joint de dilatation CHF 950.-.
3524	Abri STPA du Grand-Mont
350.3141.24	Installations techniques : installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 1'900.-. Divers : Curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 6'000.-.
3525	Station de pompage En Budron
350.3141.25	Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'500.-.
3526	Collège des Martines
350.3141.26	Aménagements extérieurs : réfection des barrières de protection de la partie végétalisée de la cour CHF 3'500.-. Classes : Armoires de rangement pour quatre classes CHF 48'000.-. Tablettes et lavabos à remplacer CHF 3'850.-. Installations techniques : intégration d'un système d'alarme dans l'ascenseur CHF 4'500.-. Sécurité : remplacement de certains engins de la salle de gym CHF 2'300.-. Installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 1'350.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 2'750.-. Remplacement vitrage abimé porte d'entrée et révision des impostes avec remplacement des moteurs CHF 8'500.-. Achat de tapis d'entrées CHF 4'650.-. Réparation sol salle de gym (cloques) CHF 8'900.-. Aménagements intérieurs CHF 4'000.-.
3528	Complexe de Manloud
350.3141.28	Appartements : installation de stores sur les balcons CHF 10'000.-. Installations techniques : installation détecteur CO2 de la fosse à pellets avec commande et contrôle de l'électricité CHF 5'500.-. Installation de deux dispositifs de comptage d'eau d'arrosage CHF 2'500.-. Trois armoires séchoir à habits CHF 22'500.-. Chaudière : remplacement de pièces CHF 3'800.-. Locaux : peinture au sous-sol y compris buanderie et corridors cave CHF 6'500.-. Achat de petits matériels, contrôle et réglages de portes et rafraîchissement peinture de certains locaux CHF 8'200.-. Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 2'500.-. Réalisation de semelles pour l'installation d'un couvert CHF 15'500.-.
3530	Vestiaires du Châtaignier
350.3141.30	Locaux et vestiaires : équipement et accessoires CHF 5'300.-. Extérieur : aménagement places de parc en grilles gazon CHF 49'000.-. Réfection de peinture de la dalle sous couvert CHF 25'000.-. Installation d'une armoire électrique entre terrains (ancien terrain basket et le terrain de foot côté tennis) avec prises pour manifestations et l'entretien régulier CHF 15'000.-. Divers : remplacement éclairage de secours et sécurité CHF 1'600.-. Curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 1'700.-.

3531 Collège du Mottier A

- 350.3141.31 Façades : nettoyage des façades du bâtiment, stores et vitrages CHF 6'500.-. Traitement anti-graffiti CHF 4'800.-.
- Classes : réfection sol de la cuisine du 1^{er} étage CHF 17'500.-. Acquisition d'un projecteur vidéo de réserve CHF 2'000.-.
- Installations techniques : modification de la gestion des barrières d'accès CHF 2'600.-. Remplacement éclairage de secours et sécurité CHF 900.-.
- Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 3'200.-. Contrôle des extincteurs CHF 1'600.-. Aménagements intérieurs CHF 3'000.-.

3532 Collège du Mottier C

- 350.3141.32 Classes : acquisition d'un projecteur vidéo de réserve CHF 2'000.-.
- Installations techniques : installations de compteurs électriques séparés CHF 8'000.-.
- Façades : nettoyage des façades du bâtiment, stores et vitrages CHF 6'500.-. Traitement anti-graffiti CHF 4'800.-. Peinture entrée préau couvert CHF 6'400.-.
- Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 3'200.-. Contrôle des extincteurs CHF 1'250.-. Aménagements intérieurs CHF 3'000.-. Installation d'une porte blindée (serveur backup) CHF 8'000.-.

3533 Collège du Mottier D

- 350.3141.33 Classes : réfection des sols au rez-de-chaussée CHF 11'000.-. Réfection loggia, peinture sol et étanchéité CHF 17'500.-. Acquisition d'un projecteur vidéo de réserve CHF 2'000.-.
- Façades : nettoyage des façades du bâtiment, stores et vitrages CHF 6'500.-. Traitement anti-graffiti CHF 4'800.-. Peinture entrée préau couvert CHF 4'800.-.
- Installations techniques : modification de la gestion des barrières d'accès CHF 2'600.-.
- Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 3'200.-. Contrôle des extincteurs CHF 800.-. Aménagements intérieurs CHF 2'000.-.

3534 Collège du Rionzi

- 350.3141.34 Classes : acquisition d'un projecteur vidéo de réserve CHF 2'000.-. Remplacement des supports à habits vestiaires CHF 25'000.-. Peintures des murs abimés CHF 5'000.-.
- Installations techniques : contrôle des installations techniques CHF 3'000.-.
- Divers : curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 3'200.-. Contrôle des extincteurs CHF 1'000.-. Aménagements intérieurs CHF 6'000.-. Installation d'un dispositif de comptage d'eau d'arrosage CHF 2'000.-.

3535 Collège du Mottier G - Bâtiment modulaire

- 350.3141.35 Médiathèque : pose d'un revêtement au sol CHF 36'000.-.
- Divers : installation détecteurs CHF 1'900.-. Curage des sacs et canalisations EC et EU CHF 3'800.-.

410 Police des constructions

- 410.3185.00 Le montant à prévoir est hypothétique. Le recours aux services d'avocats/notaires/juristes dépend uniquement du nombre de procédures contentieuses qui se présentent, qu'il est très difficile à prévoir. Cependant, il faut prévoir le même montant que pour 2023, étant donné le risque encouru par le nombre conséquent en augmentation de dossiers d'autorisation de construire à traiter par année et de décisions communiquées sujettes à recours.
- 410.4313.01 En raison de l'augmentation des tarifs liée à un accroissement prévisible des demandes d'autorisation de construire due à l'entrée en vigueur des secteurs à bâtir du SAF, un montant bien supérieur est à prévoir. De surcroît, les dossiers à venir vont plutôt concerner des immeubles que des villas.

420 Urbanisme

- 420.3003.01 Selon son cahier des charges, il est prévu que la Commission d'urbanisme (CURB) fonctionne de manière périodique, à savoir quatre séances en 2024, comme cela est le cas en 2023. La Commission de salubrité (CoS) n'a pas encore été activée ; mais comme elle est dépendante de cas imprévisibles, une séance à titre précautionneux est budgétisée. Cependant, sur cinq membres, un seul est externe, donc indemnisé.
- 420.3011.00 Effectif de 6.2 ETP (Variation budgets 2023/2024, +0.90 ETP). Renforcement du secrétariat durant l'année 2023 suite au départ de la titulaire 0.3 ETP et engagement d'une cheffe de projet selon préavis 08/2023 0.6 ETP.
- 420.3161.00 Loyer, charges et frais d'entretien des locaux commerciaux Rte de Lausanne 14 (ex Châtaigne).
Une réserve est prévue au cas où les activités du Collectif 52 venaient à cesser.
Prise en charge du loyer de l'ex-fleuriste pour 2024.
- 420.3185.01 Les abonnements actuels du service sont les suivants : ARPEA (association romande pour la protection de l'environnement), Forum (ARE), ASIT (Association pour le système d'information du territoire), EspaceSuisse (Association suisse pour les questions d'aménagement du territoire), CITRAP (Communauté d'intérêts pour les transports publics), Rue de l'Avenir et AMOUP Habitation.

Les partenariats avec l'ARPEA et CITRAP seront résiliés, ce qui représente une économie d'environ CHF 250.-.

Le service souhaite maintenir l'encouragement à la formation continue, voire la renforcer. Elle peut être augmentée en raison de l'engagement d'une nouvelle collaboratrice, soit CHF 5'000.- pour 6 EPT.
- 420.3189.01 Selon les informations reçues de la part du SAF, il faut prévoir une participation de CHF 200'000.-.
- 420.3189.02 Le montant est issu du budget 2024 présenté aux GROPII, qui ne l'a pas encore approuvé.
- 420.3189.04 Le budget est revu à la baisse en raison du transfert de la thématique de la mobilité au SIMO.

De plus, il faut prévoir CHF 22'500.-, sur un total de CHF 45'000.- (autre tranche de CHF 25'000 reportée au budget 2025) pour l'installation de barrières amovibles sur la parcelle de dépendance du PA Rionzi, selon décision de la copropriété en 2022. Cette dépense revient à la Commune en raison des problèmes de circulation occasionnés par l'école.

D'entente avec le SEMU, un montant est prévu pour lancer une étude d'opportunité pour la mise en place d'une promotion économique communale intégrant un cahier des charges pour l'engagement éventuel d'un délégué.

Dans le cadre de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit, la vitrine d'un bâtiment doit être mise aux normes, comme cela a déjà été le cas auparavant.
- 420.3510.06 5% du montant TEC à verser au canton.
- 420.3809.06 Attribution de la taxe sur les équipements communautaires (diminuée de la part de 5% à reverser au Canton) au Fonds pour équipements communautaires (9282.08.00).

- 420.4309.00 PA La Clochatte : il reste encore à encaisser le solde final de la TEC due.
PA Praz-Prévôt : devrait être légalisé courant 2024.
Suite à l'arrêt du TF du 20 juillet 2023, les secteurs à bâtir du SAF peuvent être taxés, sauf le Pôle.
Il est prévu d'encaisser le 50% de la TEC en raison de potentielles demandes de reports dus à l'établissement de conventions, d'éventuels recours complémentaires et/ou non paiements.
- 420.4363.00 Des subventions sont à prévoir suite au remplacement des fenêtres des bâtiments identifiées dans le cadre de l'étude d'assainissement du bruit routier.
Subvention de la Direction générale du logement relative à l'étude objectif logement de CHF 40'000.-.

421 Développement durable

- 421.3003.01 Indemnités versées aux membres de la Commission Durabilité.
- 421.3011.00 Effectif de 0.9 ETP (Variation budgets 2023/2024, -0.10 ETP). Baisse du taux d'activité de la déléguée à l'énergie par rapport au budget 2023.
- 421.3189.05 Frais d'études et mise en œuvre de projets privés et d'actions communales (actions pour la mise en œuvre du plan de mobilité de l'administration, divers projets énergie et biodiversité, etc.). Concept énergétique territorial (en lien avec le plan climat) CHF 45'000.- ; projet de rénovation le *Mont Rénove* (études/audits rénovation) CHF 40'000.- et étude site du Châtaignier (choix du mode de financement et planification : projet centrales PV toutes toitures et modifications du réseau) CHF 10'000.-.
- 421.3193.02 Cotisation annuelle "Cité de l'énergie" précédemment comptabilisée dans 420 - Urbanisme.

430 Réseau routier

- 430.3011.00 Effectif de 17.5 ETP (Variation budgets 2023/2024, +1.50 ETP). Renforcement du secrétariat 0.5 ETP, augmentation du taux du poste de conducteur de travaux 0.2 ETP et création d'un poste de stagiaire premier emploi dans le cadre de la mobilité 0.8 ETP.
- 430.3012.00 Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de vacances/récupération d'heures).
- 430.3091.00 Pendant l'année 2024, divers cours de spécialisation devront être suivis par l'équipe voirie comme les cours de spécialisation M1 (deux personnes) et les cours de formation grue pour deux personnes. Il a été prévu différentes formations continues à suivre pour la personne chargée de projets mobilité et le responsable de l'équipe travaux.
- 430.3114.00 Achat de diverses petites machines et outils, augmentation prévue en prévision de l'acquisition des
430.4801.00 nouveaux outils d'exploitation qui arrivent en fin de vie et sont très sollicités par l'équipe de la voirie. - amortissement par prélèvement au fonds de réserve véhicules, machines et matériel (9281.10.00).
- 430.3115.00 Selon la prévision de remplacement des véhicules pour l'année 2024, une réduction du budget peut être
430.4801.00 envisagée. Même si on prévoit l'acquisition d'un nouveau véhicule, les dépenses à prévoir pour le remplacement des véhicules et des accessoires seront moins importantes que pour l'année 2023. - amortissement par prélèvement au fonds de réserve véhicules, machines et matériel (9281.10.00).
- 430.3137.02 Frais d'évacuation des déchets publics (poubelles publiques, manifestations, etc.). Adaptation du budget suite à l'état des comptes de l'année 2023.
- 430.3142.60 Le SAF a réalisé divers aménagements sur le domaine public communal, basés sur des projets mis à l'enquête publique en 2012 et 2013. Or, certains d'entre eux sont actuellement non conformes aux normes et nécessitent des améliorations suite aux différentes demandes de la population adressées au SIMO. Afin de pouvoir répondre à une éventuelle nécessité d'amélioration de ces aménagements, le SIMO prévoit dans son budget courant un montant prévisionnel pour ces travaux en 2024.
- 430.3142.62 Adaptation du budget suite à l'augmentation des frais d'entretien en prévision d'une tendance à l'augmentation des actes de vandalisme observés en 2023.

430.3142.63	Une grande majorité des poubelles publiques feront l'objet d'une rénovation en 2024. Le budget 2024 a été adapté en conséquence.
430.3142.64	Maintien, budget courant. Outre les frais d'entretien habituels du réseau routier, le budget tient compte de la taxation du domaine public communal (28 hectares CHF 105'000.-), soumis à la taxe annuelle d'utilisation du système d'évacuation des eaux claires (depuis 2019).
430.3189.00	Budget à prévoir en prévision d'un éventuel renforcement de l'équipe travaux par un mandataire externe pour le suivi des travaux du SAF.
430.3189.05	Maintien du budget 2023. Le budget prend en compte la part des études nécessaires à l'établissement des demandes de crédit de construction des aménagements routiers prévus dans le plan d'investissements. Le fait de ne pas engager un ingénieur en mobilité doit être compensé par des mandats d'étude.
431	Eclairage public
431.3123.00	Adaptation du budget selon l'augmentation annoncée du prix de l'électricité en 2023.
431.3189.05	Prévision de fonds pour les études de rénovation EP (Plan lumière).
432	Mobilité
432.3101.00	Montant prévu selon les dépenses 2023 du secteur durabilité qui seront reprises en 2024 pour mobilité.
432.3170.01	Montant prévu pour des dépenses du budget durabilité 2023 liées aux événements Bike to work, Cyclomania ainsi que la Journée de la mobilité.
432.3189.05	Budget prévu pour l'organisation des ateliers participatifs du Plan Communal de Mobilité (PCM), la 3 ^e partie du Plan Communal de Mobilité (PCM), l'étude de pénétrabilité reprise par SIMO de SURB en 2023, ainsi que pour les diverses études de mobilité des différents projets prévus au plan d'investissements.
440	Place de sports - cimetière
440.3141.60	Achat d'un collecteur d'herbe pour le tracteur John Deer 3045 (majoritairement pour l'entretien des terrains de foot, pourra aussi servir pour ramassage des feuilles ou fauche des prairies) (CHF 15'000.-). Aménagement de Box-up.ch (boîte avec matériel de sport et ballons en prêt pour le terrain multisport) (CHF 15'000.-). Le reste du budget étant l'entretien annuel courant des différents terrains de sport et une réserve d'entretien divers (CHF 5'000.-).
440.3189.05	Frais pour le développement d'un plan stratégique pour le sport sur le territoire communal.
450	Ordures - déchets
450.3011.00	Effectif de 2.33 ETP (Variation budgets 2023/2024, +0.27 ETP). Adaptation du taux des collaborateurs de la déchèterie de la Viane en lien avec la projection d'heures de présence 2024 et renforcement à la déchèterie de Manlout le samedi pour faire face aux fortes affluences 0.2 ETP. En 2023, les heures effectuées par cet auxiliaire ont été comptabilisées sur le compte 450.3012.00. De plus, dans le cadre de la construction du service en cohérence avec les différents pôles (environnement, espaces verts et déchets) et des autres chefs d'équipe à Manlout, promotion de notre responsable de centre de tri au poste de chef d'équipe déchets (responsabilités administratives supplémentaires).
450.3012.00	Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (absences pour cause de vacances/récupération d'heures).
450.3091.00	Formation spécifique "métier" ou sécurité pour les collaborateurs de l'équipe.

- 450.3141.61 Achat de petit matériel, divers entretiens au niveau de la déchèterie et réparations des Molloks. Montant légèrement augmenté car le nombre de Molloks installé sur le territoire communal continue d'augmenter, le parc des premiers Molloks devient vieillissant et certains sont à remplacer, au fur et à mesure de nouveaux sacs, couvercles et guides-cordes plus résistants sont installés, un nettoyage des Molloks pour éviter les mauvaises odeurs est instauré sur un tournus d'environ vingt-cinq molloks/an, une réserve pour entretiens divers.
- 450.3189.05 Poursuite de l'étude qui vise à effectuer un état des lieux, diagnostics et mesures d'amélioration de la gestion des déchets au niveau du territoire communal, comprenant les différents moyens de collecte et de traitement des déchets, la déchèterie de Manlout et de la Viane, ainsi que les différents intervenants, afin de pouvoir optimiser l'offre à la population actuelle vs coûts. Cette étude a également pour but d'établir un concept futur de gestion des collectes et des infrastructures en prévision de la forte augmentation de la population ces prochaines années.
- 450.4342.04 Pour l'année 2024, la Municipalité a décidé de diminuer le montant de la taxe forfaitaire "Individuelle" de CHF 85.- à CHF 75.- et la taxe "Entreprise" de CHF 170.- à CHF 150.-).
- 450.4354.00 Les cours concernant la rétrocession du papier et du carton se sont effondrés en 2023.
- 450.4811.00 L'équilibrage du centre de coût 450 Ordures-déchets soumis au principe d'équivalence sera compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve "9280.04.00 - Ordures-déchets" (état au 01.01.2023 : CHF 684'823.83).

460 Égouts - épuration

- 460.3144.00 Adaptation du budget suite aux différentes améliorations du réseau prévues en 2024.
- 460.3144.01 Adaptation du budget suite aux différentes améliorations du réseau prévues en 2024.
- 460.3526.00 Budget adapté en fonction de l'augmentation prévue du pourcentage d'habitation des nouveaux PQ.

Le Conseil communal est donc invité à adopter le budget de la STEP en approuvant le montant de la part à charge de notre Commune.

- 460.4341.00 La Municipalité fixe le montant des taxes en regard du plan d'investissement relatif à l'entretien et à la construction des ouvrages d'évacuation des eaux et des coûts d'exploitation et d'entretien des ouvrages d'assainissement (STEP et ouvrages annexes) des eaux.
- 460.4342.00
- 460.4342.03

Pour l'année 2024, la Municipalité a donc décidé de reconduire le taux des taxes 2023 ci-dessous :

460.4341.00 Taxes de raccordement (art. 43 et 44 du règlement)

- eaux claires: CHF 12.-/m² étanche (inchangé)
eaux usées: CHF 10.-/m² de plancher (inchangé)

460.4342.00 Taxes annuelles de traitement (art. 46 et 47 du règlement)

- eaux claires: CHF 0.00/m² étanche (inchangé)
eaux usées: CHF 1.50/m³ d'eau potable consommée (inchangé)

460.4342.03 Taxes annuelles d'utilisation (art. 45 du règlement)

- eaux claires: CHF 0.35/m² étanche (inchangé)
eaux usées: CHF 0.35/m³ d'eau potable consommée (inchangé)

- 460.4811.00 L'équilibrage du centre de coût 460 Égouts-épuration soumis au principe d'équivalence sera compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve "9280.01.00 – Épuration-égouts" (état au 01.01.2023 : CHF 9'509'953.21).

510/520 Enseignement primaire et secondaire

Le calcul pour l'année civile 2024 est fait avec 910 élèves de 1P à 8P et 350 élèves de 9S à 11S.

510.3011.00	Effectif pour les devoirs surveillés de 0.24 ETP (Variation budgets 2023/2024, 0.0 ETP).
520.3011.00	
510.3189.00	Certaines activités parascolaires étaient jusqu'en 2023 proposées en collaboration avec une société locale, le Mont Art et Culture (MAC). Celle-ci ne participe plus à l'organisation des activités parascolaires qui sont donc organisées uniquement par la Commune. Cela implique une charge supplémentaire et un revenu supplémentaire puisque la taxe d'inscription est maintenant également encaissée par la Commune (comptes 510.4359.01 et 520.4359.01).
520.3189.00	
520.3662.00	Les frais de transport au secondaire n'ont jamais atteint les montants budgétés ces dernières années (depuis 2018). Le budget est corrigé dans ce sens.
520.3662.01	Une hausse tarifaire des transports publics a été annoncée par Mobilis en juillet de cette année et sera effective à partir du 10 décembre 2023. L'abonnement annuel junior deux zones passera de CHF 468.- à CHF 495.-. Fin août 2023, la Commune enregistre 277 demandes de subvention pour écoliers à CHF 234.- (= 50% du prix de l'abonnement annuel jusqu'à fin 2023). La projection 2024 est faite sur 300 subventions à CHF 247.50 (= 50% du prix de l'abonnement annuel).
510.4359.01	Voir commentaire 510/520.3189.00
520.4359.01	

550 Médiathèque scolaire et communale

550.3011.00	Effectif de 2.95 ETP (Variation budgets 2023/2024, +0.30 ETP). Renforcement du poste d'auxiliaire afin d'élargir les horaires d'ouverture au public 0.3 ETP.
-------------	--

570 Réfectoire scolaire

570.3011.00	Effectif de 1.47 ETP (Variation budgets 2023/2024, 0.0 ETP).
-------------	--

580 Temple et cultes

580.3011.00	Effectif de 0.30 ETP (Variation budgets 2023/2024, 0.0 ETP).
580.3011.01	Effectif de 0.15 ETP (Variation budgets 2023/2024, 0.0 ETP).
580.3012.00	Défraiement de l'organiste remplacement lors des absences et vacances de la titulaire.

610 Police administrative et Police cantonale

610.3011.00	Effectif de 6.05 ETP (Variation budgets 2023/2024, +1.00 ETP). Création d'un poste d'assistant de sécurité publique en lien avec l'augmentation générale de la charge de travail 1 ETP.
610.3065.00	Équipement vestimentaire complet pour le nouvel assistant de sécurité publique + renouvellement de certaines pièces d'habillement des collaborateurs (ASP, patrouilleurs scolaires).
610.3091.00	Éventuels frais de formation d'un aspirant assistant de sécurité publique à l'école de Savatan.
610.3091.01	En sus de la santé et sécurité au travail, sont prévus des cours First Responders (env. CHF 11'000.-) + cours de régulation du trafic pour certains collaborateurs du SIMO (CHF 5'000.-).
610.3101.00	Achat d'un sonomètre dans le but de pouvoir contrôler le bruit lors de manifestations. Matériel d'impression pour signalisation routière. Analyse en cours pour renouvellement des cadenas des ouvrages communaux.
610.3156.01	Frais d'exploitation annuels pour le système de Gestion Coordonnées du trafic d'agglomération (GCTA) CHF 21'000.-. Projet d'installation de nouvelles caméras et par conséquent une augmentation à prévoir du contrat d'entretien à CHF 10'000.-.
610.3313.00	Amortissement annuel de l'investissement de la GCTA env. CHF 28'000.- (sur dix ans dès 2024).

610.4312.00	Augmentation des recettes à prévoir dû à l'encaissement de la taxe pour procédés de réclames + permis temporaires.
610.4370.00	Augmentation à prévoir dû à la modification des horaires de certains parkings et l'engagement d'un troisième assistant de sécurité publique.
610.4370.02	Forte augmentation des dénonciations sur les fonds privés (stationnement illicite).
620	Service communal de la population
620.3011.00	Effectif de 4.25 ETP (Variation budgets 2023/2024, 0.0 ETP).
630	Police sanitaire
630.3003.04	Le nombre d'heures de la contrôleuse champignons est très aléatoire d'une année à l'autre. Le montant est basé sur la moyenne des heures effectuées ces trois dernières années.
650	Défense incendie
650.3521.00	L'augmentation de CHF 25'000.- provient de l'augmentation de la rémunération des sapeurs-pompiers du SDIS La Mèbre qui a été validée par les quatre municipalités. Cette augmentation concerne la rémunération pour les heures d'exercices, les heures administratives réalisées, les indemnités de fonction de l'état-major. Les objectifs de cette augmentation étaient pour l'essentiel la revalorisation du travail réalisé par les sapeurs-pompiers et l'uniformisation des soldes et des indemnités.
	Le budget du SDIS La Mèbre figure en annexe au présent fascicule et la part à charge de notre Commune découle de ce budget, approuvé par la Commission consultative du feu.
	Le Conseil communal est donc invité à adopter le budget du SDIS La Mèbre en approuvant le montant de la part à charge de notre Commune.
710	Service administratif
710.3653.02	Actions et activités directement dédiées aux seniors, pour encourager cette tranche d'âge à participer aux événements culturels, de loisirs ou sportifs de la région.
710.3655.02	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), participation de CHF 5.- par habitant (estimation au 31.12.23 : 9'600 hab.).
710.3662.03	Subvention annuelle pour une réduction de 50% sur le prix de l'abonnement annuel Mobilis "Juniors", pour les jeunes en formation jusqu'à 25 ans selon préavis 05/2023.
710.3665.01	Subvention annuelle pour une réduction de 50% sur le prix de l'abonnement annuel Mobilis "Senior, adulte", aux bénéficiaires d'une rente AVS, de prestations complémentaires familles (PC familles), du revenu d'insertion (RI) ou d'une pension AI domiciliés sur la commune selon préavis 05/2023.
711	Service social intercommunal (ARASPE - Agence AVS)
711.3525.08	L'accord Canton/communes sur la participation des communes à la cohésion sociale (PCS) prévoit depuis 2022 la reprise de certaines charges communales, notamment en lien avec les prestations sociales cantonales des régions d'action sociale (RAS) et des agences d'assurances sociales (AAS). La participation communale pour l'année 2024 est estimée à CHF 5.09 par habitant (identique à 2023).